

**Université Bengono
Touré recrute**

Page 6

Show – biz

**X-Maleya en duo avec
Pharrell Williams**

Page 4

Port de Kribi

**Satisfecit du Comité de
pilotage**

Page 11

400 F CFA

Intégration

www.integrationafrica.org

INC

LA TRIBUNE DES COMMUNAUTÉS

N° 117 DU LUNDI 21 OCTOBRE 2013 AU DIMANCHE 03 NOVEMBRE 2013 - DIRECTEUR DE PUBLICATION : THIERRY NDONG

Gabon :
**un vaccin contre
le paludisme
découvert**

Page 10

**Drame de
Lampedusa**

**Les mouvements
migratoires
constituent un
droit universel**

Page 3

Coup dur pour la Cémac

**Pas de libre
circulation
intégrale en
janvier 2014**

- *Le rétropédalage de la
Guinée Equatoriale*
- *Les « peurs » non surmontées
du Gabon*

Page 7

Soutenances des thèses

**Clientélisme, corruption et batailles
rangées à l'Université de Yaoundé I**

- *Notre série sur le « scandale des intelligences »
dans l'enseignement supérieur au Cameroun*

Pages 14-15



PROJET HYDROELECTRIQUE DE LOM PANGAR



Communiqué de presse



Projet Hydroélectrique de Lom Pangar : Les partenaires évaluent l'avancement des travaux

> (Yaoundé, 08 octobre 2013). Dans le cadre de la supervision du Projet Hydroélectrique de Lom Pangar, une mission des partenaires financiers du Projet a séjourné au Cameroun du 02 au 08 octobre 2013.

Le collectif des partenaires financiers, constitué de l'IDA (Banque Mondiale), l'AFD, la BAD, la BEI et la BDEAC, s'est notamment rendu sur le site du chantier pour constater les évolutions récentes et préparer les actions à venir. Au cours de cette mission de terrain, la visite de l'ouvrage de dérivation, livré en juillet dernier par l'entrepreneur CWE, a constitué l'une des principales escales.

Pendant leur séjour au Cameroun, les représentants des différents partenaires ont multiplié les réunions techniques de haut niveau au cours desquelles ils se sont accordés les vœux avec le Maître d'ouvrage (EDC) au sujet : du niveau d'exécution des différentes composantes du projet, des questions relatives à la mise en œuvre du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES), de l'état de mise en œuvre du Plan d'Indemnisation et de Réinstallation (PIR), de la gestion du bassin de la Sanaga, du lancement prochain de la composante Usine de pied et ligne de transport électrique, ainsi que de la revue du budget global en vue de prendre en compte les exigences actuelles du projet.

La mission des partenaires financiers du Projet Lom Pangar avait également pour but d'évaluer l'état de mise en œuvre des recommandations issues de la mission d'évaluation de la Banque Mondiale de juin 2013 qui avait mis en lumière quelques insatisfactions au plan social et environnemental.

La mission a noté avec satisfaction l'excellente qualité de l'ouvrage de dérivation, ainsi que les efforts entrepris par le Maître d'ouvrage en vue de l'amélioration des conditions de travail sur le chantier et les changements notables enregistrés dans la prise en charge médicale des ouvriers de Lom Pangar par l'entrepreneur CWE.

Elle félicite EDC pour la conduite des travaux qui ont mené jusqu'à la dérivation et l'encourage à redoubler de vigilance sur les questions de sauvegardes environnementales et sociales, au moment où les travaux de phase 2 se concrétisent.

La construction du barrage va s'accélérer début novembre 2013 avec l'achèvement des études du traitement de la fondation, l'élévation du barrage en béton, l'installation des équipements hydromécaniques, le remblai de la digue en rive gauche et rive droite), etc.

Le Projet Hydroélectrique de Lom Pangar vise l'augmentation de la capacité de production d'électricité et la réduction des fluctuations saisonnières de débit du fleuve Sanaga, ainsi que l'amélioration de l'accès à l'électricité au Cameroun. C'est un projet complexe, avec des impacts sociaux et environnementaux importants. Le projet consiste en la construction d'un barrage de retenue, d'une centrale hydroélectrique au pied du barrage, d'une ligne haute tension de transport de l'énergie électrique vers le réseau Est via la ville de Bertoua.

Contact presse

Claudia Ndioro

Chef de la Division
Communication, Relations
Publiques et Coopération EDC
Tél: 95 20 34 11

Roger Taakam

Spécialiste
en Communication
du Projet Lom Pangar
Tél: 99 91 31 86



Electricity Development
Corporation
Siège, Immeuble Hibiscus,
Hippodrome
B.P. 15 111, Yaoundé,
Téléphone : 22.23.10.89
22.05.98.39
info@edc-cameroon.org
www.edc-cameroon.org

KLAUS LUDWIG KEFERSTEIN

« Le Cameroun peut compter sur l'Allemagne »

L'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne au Cameroun s'est confié à notre rédaction le 03 octobre 2013 à la fin des festivités de la fête nationale allemande le 03 octobre 2013.



Monsieur l'Ambassadeur, votre pays semble accorder un intérêt grandissant à sa politique étrangère. A votre avis, qu'est ce qui explique ce grand déploiement sur la scène mondiale ?

Une accentuation aussi souveraine de la politique étrangère allemande n'aurait guère été imaginable dans l'ancien ordre mondial. L'Allemagne était pour cela trop dépendante des garanties de sécurité américaines. Cela a changé de manière perceptible au cours des vingt dernières années. Le chancelier Schröder comme la chancelière Merkel ont rappelé en 2002 et en 2009 – devant le Bundestag et à l'adresse des États-Unis – que « les questions existentielles de la nation allemande se décident à Berlin ». Cela illustre comment Berlin conçoit les re-

lations entre partenaires. Ce n'est pas un renoncement aux relations transatlantiques en général, ni à l'OTAN en particulier ; et cela ne signifie pas non plus un recul de l'engagement international, engagement militaire compris. Toutefois, l'Allemagne s'est approchée ici de la limite du possible. Le gouvernement fédéral composé de la CDU/CSU et du FDP en poste depuis octobre 2009 a donc convenu dans son accord de coalition d'une « culture de la réserve » qui est bien dans la tradition de la politique étrangère et de sécurité allemande. Néanmoins, jusqu'à 10 000 soldats de la Bundeswehr sont actuellement en mission de par le monde depuis le tournant du siècle et sont engagés depuis 1999 dans des missions militaires contre les agresseurs, les terroristes et les pirates. L'Allemagne participe aux missions de paix des Nations unies (ONU), tant directement que dans le cadre de l'UE et de l'OTAN. L'essentiel de sa participation militaire et policière s'effectue au sein d'opérations mandatées par l'ONU et l'UE dans les Balkans (KFOR, EUFOR, ALTHEA, EULEX) et en Afghanistan dans le cadre de la difficile mission ISAF. En tant que troisième contributeur au budget de maintien de la paix des Nations unies, l'Allemagne finance aussi largement les missions des Casques bleus.

Pour quel but l'Allemagne est aux côtés des Casques bleus ?

L'Allemagne s'engage expressément pour surmonter des défis globaux comme le changement climatique ou la rareté des ressources et en faveur d'un monde sans armes nucléaires. Il est remarquable que la régie allemande parvienne en juin 2007, lors du 33e sommet des sept pays les plus

industrialisés et de la Russie, à inciter le partenaire américain à « étudier sérieusement » une réduction sensible des émissions de substances toxiques et à reconnaître les Nations unies comme plateforme d'action pour protéger le climat. Le sommet de Heiligendamm a également posé des jalons en élargissant temporairement le cercle des participants. Parallèlement, la politique étrangère allemande favorise la création des structures de la société civile ; elle œuvre pour surmonter les catastrophes, imposer la démocratie et les droits de l'homme et s'engage en faveur d'un dialogue entre interlocuteurs égaux. Si l'Allemagne peut atteindre ce but, c'est parce que la politique étrangère allemande n'est plus mesurée à l'aune des crimes nazis, mais à ses résultats constructifs et sa capacité d'intégration.

Au Cameroun, que faut-il mettre à l'actif de l'Allemagne réunifiée ?

Nous octroyons des bourses aux étudiants camerounais afin qu'ils intègrent les quelques 370 établissements d'enseignement supérieur, dont 140 sont habilités à décerner des doctorats d'État et environ 200 instituts universitaires de technologie. Nous encourageons le facteur genre. En Allemagne se trouvent près de 240.000 étudiants étrangers parmi lesquels 60.000 camerounais. Sur le plan culturel, nous participons à l'éclosion et à la valorisation des traits culturels camerounais. De même, nous sommes sur le plan économique, des acteurs de premier plan. Le Cameroun peut compter sur l'Allemagne.

Propos rassemblés par
Jean-René MEVA'AMOUGOU

CÉLÉBRATION

Les relations entre le Nigéria et le Cameroun méritent d'être renforcées

La commémoration de l'indépendance de la République fédérale du Nigéria a eu lieu à Douala le 12 octobre 2013, sous la présidence de S. E. Hadiza Mustapha, Haut-commissaire du Nigéria en République du Cameroun.

Une dizaine de tentes bien dressées, un parterre d'invités de marque, une décoration aux couleurs du drapeau de la République du Nigéria (Vert et blanc). L'esplanade de la Maison de parti de Bonanjo en ce 12 octobre affiche fière allure à l'occasion de 53ème fête d'indépendance de la République fédérale du Nigéria. Pour la circonstance, les nigériens du Cameroun ont battu le rappel des troupes. Ils sont en effet venus de Yaoundé, Douala ou Buea pour fêter ce moment historique en famille. Initialement, la fête nationale du Nigéria se tient tous les 1er octobre de l'année, mais les nigériens du Cameroun ont célébré cette année avec onze jours de retard.

Des vieux frères

Jamais une communauté étrangère n'avait mobilisé autant de monde en pareille circonstance. La tribune d'honneur improvisée pour la circonstance à la Maison de parti grouillait de diplomates, des directeurs d'entreprises, des représentants du gouvernement camerounais, avec en tête de liste Joseph Beti Assomo, Gouverneur de la région du Littoral. Son Excellence Hadiza Mustapha, Haut-commissaire du Nigéria au Cameroun, dans son discours de circonstance, a passé en revue les relations diplomatiques, économiques et de coopération entre son pays et le Cameroun. Pour la diplomate nigérienne, les relations d'amitié entre ses deux États méritent d'être renforcées. Après le mot de l'ambassadrice, on a assisté à la coupure du gâteau d'anniversaire. Le ton sera ainsi donné à tous les invités de se servir les délicieux mets concoctés par les services traiteurs.

Spectacle

Afin de répandre plus de joie à la maison de parti, plusieurs groupes de danse traditionnelle nigériens ont donné un spectacle inédit, donnant l'air d'être sur un territoire nigérian. Des ballets culturels ont été présentés par les Hausa/Fulani, Akwa-Ibom, Yoruba et Igbo. Le son des tam-tams et autres gadgets de musique traditionnelle retentissaient comme des baffles. Esquisse de quelques pas de danse par ici, défilement par là, les groupes ont motivé la chancelière et le consul général du Nigéria à Douala et à Buea à se rendre également sur la piste. L'ambiance était partagée. Le rendez-vous a été pris pour l'année prochaine.

Didier Ndengue

CHRONIQUE DES RELATIONS INTERNATIONALES (CRI)

Les mouvements migratoires constituent un droit universel

La semaine qui vient de s'écouler a mis au devant de la scène un drame humain au large des côtes italiennes dans la petite bourgade littorale de Lampedusa : plus de 265 somaliens et érythréens morts dans le naufrage de l'embarcation de fortune qui devait les transporter en Italie, dans le but d'entrer dans l'«eldorado» européen. La situation est à ce point préoccupante que les autorités italiennes ont décidé de trois jours de deuil national pour honorer la mémoire de ces inconnus venus de la lointaine et profonde Afrique qui, alliés d'une destinée d'avance écrite, ont choisi de quitter leur terre africaine natale pour aller mourir sur les récifs de la côte italienne. Quel triste destin !

Pourtant, depuis que le monde connaît son expansion, l'humanité est en mouvement et l'histoire des migrations est le ferment de l'affranchissement des peuples et de la libération des nations. L'exode est toujours apparu comme une solution pour libérer le désir viscéral de l'homme d'un mieux être ou d'un mieux vivre. Faut-il dès lors s'émouvoir lorsque plus de deux cents personnes, à leur risque et péril, choisissent l'exode pour un mieux être ? Si cette opération avait réussi, nous n'aurions jamais su qu'elle a eu lieu. Parce qu'ils sont morts, on s'interroge en sachant que cet échec appelle, dès demain, d'autres tentatives d'exode. Les cris de ceux qui meurent aujourd'hui appelant la bravoure des futurs migrants. C'est une banalité à l'échelle de l'histoire des migrations humaines. Mais, une banalité grave... d'autant plus grave que régulièrement, des africains sont expulsés et chassés par d'autres africains en Guinée Equatoriale ou au Gabon. Certains ont perdu la vie, d'autres ont perdu tous leurs biens. Pourtant, de nombreux instruments de l'organisation de la Cémac prescrivent

la liberté de circulation des ressortissants des six pays de cette zone d'intégration. Le passeport biométrique rendant cette liberté à la portée de tous est déjà disponible au Cameroun et dès janvier 2014, on verra si un ressortissant de la Cémac peut aller et venir librement d'un bout à l'autre de la zone d'intégration.

Parce qu'ils fuient la pauvreté, la faim, le chômage, les coupures d'électricité, l'absence d'eau potable, les guerres civiles, la terreur des shebbab, la loi islamique, le sida et toutes ces autres calamités dont souffre l'Afrique, des hommes doués de sens prennent le risque de mourir ! Ces hommes et femmes d'Afrique savaient-ils seulement qu'en Italie aussi, des gens ont faim ? Savaient-ils qu'en Europe aussi, les roms venant de Roumanie, un pays membre de l'Union européenne, non signataire de l'Accord de Schengen, sont pourchassés en France, bannis des cités, interdits de séjour au-delà de trois mois ? Savaient-ils encore qu'en Italie, 13% de la population active est sans emploi ? Qu'en en Grèce, 27% de la population active est sans emploi ? Qu'en France, ce chiffre va croissant depuis deux ans et dépasse déjà trois millions de personnes ? Savaient-ils encore et encore qu'en hiver, là-bas en Europe, pour survivre, certains désormais ne comptent que sur les restos du cœur ? Savaient-ils encore et enfin que pendant qu'ils se battaient contre les flots, 30 millions d'américains inscrivaient, empressés, leurs noms pour la première fois sur les listes de prise en charge par « l'obama care », la manne des pauvres et des sans emplois aux États-Unis d'Amérique, où 15 millions d'immigrés de tous les pays attendent leur régularisation ?

Mais, un droit universel insuffisamment codifié

La mobilité internationale des personnes, prise comme sujet de droit international, est donc devenue un problème complexe pour l'homme moderne. La mobilité sans profit, ni pour le pays d'accueil, ni pour celui de départ. C'est ici qu'apparaît avec frayer le déficit du droit international dans l'encadrement des mouvements migratoires contemporains. Comment expliquer ce déficit d'instruments internationaux suffisants et obligatoires sur le droit universel à la migration ? Peut-on continuer à dire que nous vivons dans un village planétaire et nier le droit à la mobilité de ceux qui habitent le village ? Peut-on continuer à parler d'un village planétaire en l'absence d'un code universel des déplacements des gens du village ? Au-delà des politiques nationales ou des pratiques consulaires de tel ou tel autre État, ne faut-il pas mettre en place des règles universelles pour aller et venir dignement d'un point à l'autre du globe ? Pourtant les instruments qui existent codifient plusieurs siècles de mouvements d'un être : l'homme, dont la complexité et le caractère ondoyant rendent le sujet de la migration internationale difficile. Les politiques internationales sur les migrations oscillent dès lors fatalement entre deux pôles : la régulation au mieux et la répression au pire. Même la combinaison des deux solutions n'a pas produit les meilleurs résultats.

Les interpellations des autorités italiennes depuis la survenance de ce drame montrent la vacuité du droit communautaire européen sur la question des migrations. L'Europe a en effet abandonné ce dossier aux seules autorités italiennes. Cette incapacité de la communauté internationale à traiter une question humaine fait écho à l'insouciance des gouvernements des pays de départ.

Suite à la page 11 ►►►

INITIATIVE

Un Forum contre le chômage des jeunes à Douala

Le Gicam et l'Université de Douala se serrent les coudes pour mieux agir contre le chômage des diplômés de l'enseignement supérieur.

Le GICAM et l'Université de Douala sont en croisade contre le chômage des jeunes. Ils expérimentent les 30 et 31 octobre 2013 un antidote au chômage des diplômés, à travers le Forum Université-Entreprise, dont l'objet consiste à mieux insérer les nouveaux diplômés universitaires dans le marché de l'emploi. Ce programme, d'après le président du Gicam, est « une manière de donner un contenu solide et durable au processus enclenché en 2010 par la charte de partenariat Université-Entreprise ». Et le chef des patrons camerounais d'ajouter : « la tenue annuelle de l'Université du GICAM est venue consolider cette symbiose, en faisant naître une véritable dynamique entre le monde entrepreneurial et le milieu universitaire. Le forum Université-Entreprise se situe ainsi résolument dans cette nouvelle dynamique ». La naissance du projet part du fait que le Cameroun connaît une augmentation préoccupante du chômage des diplômés de l'enseignement supérieur, alors qu'au milieu des années quatre-vingts, ceux-ci étaient massivement recrutés dans la fonction publique, parce que l'État était alors considéré comme « le moteur du développement économique et social ».

« La mondialisation et la globalisation des économies ont changé la donne. Le libéralisme économique, qui est consubstantiel à cette réalité, a poussé l'État à se désengager des sec-



A la recherche d'un éventuel emploi

teurs économiques et sociaux, au profit d'autres acteurs que sont le secteur privé et les organisations de la société civile », justifie le comité d'organisation du Forum Université-Entreprise. La rencontre entre les chefs d'entreprises du secteur privé et les étudiants veut contribuer de façon

concrète à l'émergence du Cameroun en 2035. « Notre credo au GICAM est de mobiliser tous les acteurs autour de l'accélération de la croissance. Cette croissance doit être forte, durable et inclusive pour générer des emplois de qualité, résorber le déficit social et engager une amélioration irréversible des conditions de vie de nos populations », renchérit André Fotso, le 8 octobre au cours d'un point de presse présentant l'événement à l'immeuble siège de l'institution dont il a la forte charge. Le tissu économique camerounais est caractérisé par une prépondérance de petites et moyennes entreprises (PME) dont la plupart sont réfugiées dans l'informel, secteur dont le caractère erratique des performances ne peut soutenir les ambitieux objectifs du GICAM. En effet, le forum sera une occasion pour les diplômés des écoles camerounaises de prendre acte des réalités et des attentes des entreprises. Il sera également question de mettre en place une meilleure interrelation entre l'Université et l'Entreprise. Dieu-donné Oyono, le Recteur de l'Université de Douala s'est dit prêt à intégrer des disciplines qui répondent aux besoins des entreprises dans l'enseignement supérieur afin de faciliter l'insertion des nouveaux diplômés dans le monde professionnel.

Didier Ndengue

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

Investisseurs camerounais et ivoiriens se côtoient

Dans le cadre de la construction, du développement et de l'émergence de leur pays, les opérateurs économiques de l'Afrique centrale et de l'Ouest ont eu des échanges fructueux au cours de la Semaine ivoirienne qui s'est tenue du 9 au 12 octobre 2013 à Douala.

Le portail des affaires entre le Cameroun et la Côte d'Ivoire est désormais grand ouvert. Après une décennie de passage à vide, les pays - frères jumeaux sont plus que jamais déterminés à coopérer sur le plan économique. D'où les multiples rencontres entre les opérateurs économiques des deux pays. On se souvient de ce partenariat ficelé le 13 novembre 2012 à Douala entre le Groupement inter patronal du Cameroun (GICAM) et la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) portant entre autres sur des échanges mutuels d'opportunités d'affaires entre les deux organisations. La deuxième édition (après celle de 2004 à Yaoundé) de la Semaine ivoirienne au Cameroun tenue du 9 au 12 octobre 2013 à l'hôtel Sawa de Douala s'inscrit dans cette foulée. En effet, les opérateurs économiques de ces deux pays ont compris l'importance de se tenir la main pour atteindre les objectifs fixés par chacun. « Il s'agit aujourd'hui de rentrer dans la mondialisation. On a tendance à l'oublier : la mondialisation, c'est avant tout la régionalisation. C'en est la première étape. Si nous ne nous intégrons pas au niveau régional, on aura de la peine à pouvoir participer pleinement aux échanges au niveau multilatéral. Cette rencontre vise au renforcement de la coopération bilatérale, mutuellement bénéfique entre le Cameroun et la Côte d'Ivoire. Le Cameroun et la Côte d'Ivoire, en matière économique... c'est deux frères siamois. Nous avons une complémentarité très grande en terme de produits, nous avons également une coopération exemplaire au niveau international (...) nous marchons main dans la main. C'est un moment important et exemplaire en Afrique », se réjouit le chef de la délégation d'hommes d'affaires ivoiriens. Les opérateurs économiques ivoiriens ont exposé leurs savoir-faire à l'esplanade de l'Hôtel Sawa durant la période du forum.

Première puissance malgré la crise

La Côte d'Ivoire est un pays très riches, malgré les nombreuses crises qu'il a tra-

versées. La porte d'entrée de l'Afrique de l'Ouest occupe la première place mondiale chez les producteurs de Cacao, avec 1400 000 tonnes de recette par an. Ce pays est également classé parmi les plus grands fournisseurs de café du continent africain. La Côte d'Ivoire regorge également des ressources naturelles suivantes : or, cuivre, diamant, fer, aluminium, etc. Le taux de croissance de son Produit intérieur brut (PIB) varie progressivement (8, 6% en 2012 puis de 10% en moyenne entre 2013 à 2015). « La Côte d'Ivoire est le moteur de l'économie de l'Afrique occidentale française. Nous avons des similitudes dans nos économies, et il était important que nous nous mettions ensemble pour aider nos gouvernements à booster l'économie et donner des emplois aux jeunes », lançait Jean Diagou, président de la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (Cgeci) en 2012 au siège du GICAM à Douala. Le Centre de promotion des investissements en Côte d'Ivoire (Cepici) présente le pays « des éléphants » comme une potentialité économique dont le Cameroun a besoin pour son émergence projetée en 2035.

La délégation d'hommes d'affaires ivoiriens en prospection au Cameroun cible des investisseurs correspondant aux profils recherchés par l'Etat de Côte d'Ivoire. Le Cameroun, quant à lui, est une destination de choix dans la sous-région Afrique centrale. Car il constitue une stabilité macro-économique soutenue par une croissance du PIB de l'ordre de 50%, une inflation maîtrisée autour de 2%, des finances publiques liquides et une bourse des valeurs mobilières qui a pour vocation de financer les investissements à un taux compétitif. La semaine ivoirienne s'est soldée par un autre grand rendez-vous prévu du 29 janvier au 1er février 2014 à Abidjan, à l'occasion du Forum international des investissements en Côte d'Ivoire.

Didier Ndengue

PERCÉE MONDIALE

X-Maleya en duo avec Pharrell Williams

Le trio camerounais annonce une collaboration musicale avec la star américaine.

Il y a cinq mois, le groupe X-Maleya mettait sur le marché discographique son dernier album intitulé « Révolution ». Comme son nom l'indique, l'album, le quatrième du genre, franchit les frontières grâce aux multiples collaborations avec les artistes d'ailleurs, comme Pit Baccardi, rappeur français d'origine camerounaise dans la chanson « Mama », le nigérian Chindinma dans « Hug », et bien d'autres encore. Cette galette musicale découvre dix tubes et compte déjà 35 000 Cd vendus. X-Maleya a fait le remix du troisième titre « Mon ex » tiré de Révolution avec l'artiste musicien nigérian J. Martins, accueilli à l'aéroport international de Douala le 14 octobre 2013 pour le tournage du vidéogramme de ladite chanson. « On a enregistré une chanson ensemble et normalement on doit faire un vidéogramme. On avait plusieurs options : il avait proposé Londres... on lui a dit qu'on a de beaux sites et des réalisateurs qu'il faut ici pour faire ce clip, c'est pour cela qu'il est là aujourd'hui », explique Roger, le leader du groupe, à l'aéroport. X-Maleya a empoché plusieurs trophées dans son domaine de compétence au Cameroun. Son souhait de l'heure est de conquérir le public mondial. Pour y arriver, le groupe multiplie des duos avec d'autres artistes de divers horizons.

X-Maleya et Pharrell Williams en duo

« Je crois que dans les prochains mois, on comprendra où X-Maleya veut aller. Ce chemin là, il faut le tracer, parce qu'en ce moment, il faut se décider, soit vous faites de la musique seulement pour vos amis de Douala, Yaoundé, Bafoussam, Ngaoundéré, etc, soit vous décidez de conquérir le monde et je crois que notre direction aujourd'hui, c'est de s'ouvrir à d'autres marchés, pas seulement rester au Cameroun, parce que l'être humain se fatigue », argumente Roger. Déjà, des exclusivités sont annoncées avec des grosses pointures de la scène mondiale. Le groupe sera en duo avec un artiste français dans la chanson « Hola Me » au mois de décembre 2013, une collaboration avec l'auteur-compositeur-interprète, rappeur, producteur et styliste américain Pharrell Williams est prévue en mars 2014. « Cette album, c'est la révolution. Les gens commencent à comprendre qu'il y a quelque chose qui se passe au Cameroun et notre devoir c'est de promouvoir notre pays. C'est un challenge ! X-Maleya n'écrit pas un film, X-Maleya écrit une longue série », renchérit le groupe.

Hommage à une gloire

Roger, Stee et Haïs, le trio qui constitue X-Maleya, reprennent régulièrement les chansons du feu Eboa Lotin. « Il faut faire remarquer aux gens qu'avant nous, il y avait d'autres qui étaient là, et qui faisaient de très bonnes choses. Parce qu'en Afrique, on tendance à oublier qu'avant nous, il y avait des grands noms. Je souhaiterais que notre génération n'oublie pas les artistes comme Eboa Lotin. Si vous aller dans un pays comme le Congo, vous saurez que Eboa Lotin est une référence ». « Révolution » de X-Maleya est un album très prisé, avec une qualité technique dirigée vers l'international.

Didier Ndengue

Directeur de Publication : Thierry NDONG
Rédacteur en Chef : Jean-René MEVA AMOUGOU (78 52 37 13)

Rédacteur en Chef délégué (Chargé des éditions en ligne) : Patrick Landry AMOUGUY
Correspondants : Célestin NGOA BALLA (New York, USA) ; Birgit Pape Thoma (Allemagne)

Desk Douala : Didier NDENGUE (74 30 56 46)

Rédaction : Jean-René MEVA AMOUGOU, Patrick Landry AMOUGUY, Didier NDENGUE, Rémy BINIOU, Frank SIKOUA

Service documentation et abonnements : EPESSÉ EDJANG (94 28 13 61)

Service commercial : Armand Noah (99 95 80 55)

Graphisme : Daniel EBONGUE (blackozor@yahoo.fr)

Distribution au Gabon : +241 03109741

Contact : 76 20 37 09 - 99 93 10 42 - www.integrationsafrica.org/www.integration.africanewstand.com ndongru@yahoo.fr - globcoms@yahoo.com

Intégration

CAMEROUN

Comment sauver 77 personnes du couloir de la mort

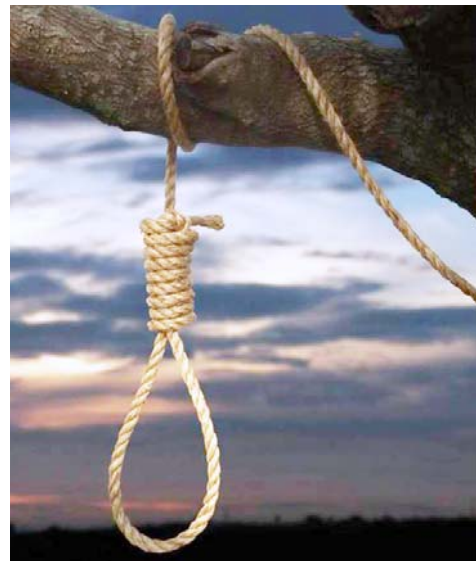
Un forum pour l'abolition de la peine de mort au Cameroun en préparation à l'initiative de l'Ong Droit et paix, qui dévoile son plaidoyer.

Le Cameroun et la communauté internationale ont commémoré la onzième édition de la journée mondiale contre la peine de mort le 10 octobre 2013. A l'occasion, l'association Droit et paix de Maître Nestor Toko, avocat au barreau du Cameroun, a donné une conférence de presse à la Maison des jeunes de Bépanda, au lendemain de la célébration mondiale contre la peine de mort. Il était question de dire ce que l'Ong entend faire pour l'abolition de la peine de mort au Cameroun. Pendant que la situation alimente sérieusement la chronique ailleurs et que les résolutions sont perceptibles, le Cameroun n'en fait même pas allusion et continue à condamner ses citoyens à mort, « alors que sa constitution garantit à toute personne, sans distinction, le droit à la vie et à l'intégrité physique et morale ainsi qu'un traitement humain en toutes circonstances. » La même constitution stipule que « nul ne peut être soumis à la torture, à des traitements cruels, inhumains ou dégradants ». Le code pénal, quant à lui, en ses articles 22 et 23, prévoit comme sanction ultime, « la peine de mort à toute per-

sonne qui a été reconnue coupable d'une infraction qualifiée de crime, au cours d'un procès. Dans son exécution, la peine de mort conduit à la suppression de la vie humaine », regrette le président de l'Association Droit et paix. Sur la norme juridique, la peine de mort roule à contre sens de la constitution du Cameroun, « et ce faisant les juridictions camerounaises ne devraient plus la prononcer », pense Maître Nestor Toko.

La peine de mort est inutile

Le Cameroun est appelé à imiter d'autres pays, à l'instar de la cour constitutionnelle hongroise dans sa déclaration du 24 octobre 1990, qui pensent que « la peine de mort constituait une violation du droit inhérent à la vie et à la dignité humaine garanti par la constitution », ou encore la cour constitutionnelle sud-africaine qui a conclu le 6 juin 1995 que « la mort était incompatible avec l'interdiction des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants prévus par la constitution ». Le pays de Paul Biya devrait s'inspirer de la cour constitutionnelle ukrainienne qui « a déclaré inconstitution-



nelle la peine de mort, appliquée en vertu de la législation nationale, et a annulé les lois la prescrivant ». Le Cameroun fait partie des

58 Etats dans le monde qui appliquent toujours la peine de mort. Son couloir de la mort compte 77 candidats actuellement dans l'attente de leur exécution dans les prisons camerounaises. Et pourtant, le pays est sans ignorer que la mort des criminels coupables ne protège pas la société. En plus, les arguments que développent ceux qui l'appliquent sont assez fragiles, ils ne reposent sur aucun fondement « car aucune étude crédible ou enquête n'a été menée sur le soutien populaire à la peine de mort », explique l'avocat qui constate par ailleurs que « le gouvernement du Cameroun n'a pas fait des efforts pour éduquer le public à l'effet et l'efficacité de la peine de mort, afin qu'il ait une meilleure compréhension des arguments en faveur de l'abolition ou les obligations du Cameroun au regard du droit international des droits humains ». D'où l'urgence du « Forum pour l'abolition de la peine de mort » prévu du 30 novembre 2013 au 10 avril 2014 au Cameroun.

Didier Ndengue

CRISE EN RCA

Le Cameroun dirige les forces de maintien de l'ordre

Par une décision des dirigeants de la Cémac, les forces militaires camerounaises sont au commandement de la sécurité en RCA.

Tumenta Chomu Martin, Général dans l'armée camerounaise assurera le commandement de la Mission de Soutien à la RCA (MISCA). Sa désignation par le président camerounais Paul Biya, est tombée le 18 octobre dernier. Selon des sources proches du dossier, Paul Biya agissait sur une décision prise par tous les dirigeants de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEMAC).

Juste quelques jours après l'adoption de la résolution 2121 sur la RCA par le Conseil de Sécurité de l'ONU, le Secrétaire Général Ban Ki-moon envoya en visite à Yaoundé, son représentant spécial au sein du BINUCA. Le Général Babacar Gaye portait un message demandant au Cameroun de contribuer au relèvement des forces de maintien de la paix en RCA. Actuellement, le Cameroun compte 500 sur les 1.500 hommes formant la MISCA et exclusivement basés à Bangui. A l'ONU, l'on souhaite voir ces effectifs de la MISCA augmentés de 3.500 hommes capables d'assurer la sécurité sur l'ensemble du territoire centrafricain. Autant le dire, en cas de réussite, Tumenta Chomu Martin n'aura alors pas été seulement le sauveur de la RCA très abîmée depuis le triomphe de la Seleka sur Bozize en mars dernier. Le Cameroun, à travers son ministre des Relations Extérieures, venu prendre part à la 68e Assemblée Générale de l'ONU, n'a cessé d'alarmer la communauté internationale sur les répercussions négatives, sur son territoire, de la crise en RCA. Le plus inquiétant pour Yaoundé



Les forces camerounaises de maintien de la paix en RCA

étant ces hommes armés campant avec des réfugiés évalués à près de cent mille. Moukoko Mbonjo a donc non seulement appelé l'ONU de prendre une résolution ferme sur la RCA mais aussi, proposer la mise en place d'un corridor de sécurité à la frontière entre le Cameroun et la RCA. En dehors de la sécurité, ce corridor a l'avantage de favoriser à nouveau l'activité de la douane à la frontière des deux pays. En fait, tous les pays de l'Afrique centrale ont perdu le sommeil en percevant les échos de l'ambiance qui règne actuellement à Bangui. A en croire des experts occidentaux, le pays déjà entre les mains de nombreuses milices, se fait, petit à petit, le terrain de jeu des groupes terroristes et extrémistes en provenance des pays de la corne de l'Afrique et des pays de la bande soudano-saharienne. Au point où nous en sommes, certains présentent une somalisation de la RCA. « Nous devons investir dans la stabilité et la reprise dès maintenant. Échouer à agir prolongerait et aggrave-

rait des conditions épouvantables de vie et ferait peser des menaces supplémentaires pour la paix et la sécurité dans cette région très fragile », déclarait tout récemment Valérie Amis la Secrétaire Adjointe de l'Union Européenne. Inutile donc de douter que des soldats viendront du Congo, du Gabon, de Guinée Equatoriale, entre autres, pour se joindre au Cameroun, pour former le bataillon des cinq mille hommes nécessaires à la MISCA pour le moment. En attendant de former les troupes et de les envoyer sur le terrain, les pays de la CEMAC ont déjà joué en équipe, pour déposer sur la table une somme de vingt milliards de francs CFA. Cet argent est exclusivement destiné à la MISCA. Quant au gouvernement de Michel Djotodia, la CEMAC lui a accordé cinq milliards de f CFA. Ce budget est pour permettre à la RCA de tenir jusqu'à la fin de cette année.

Celestin Ngoa Balla,
à New York

ASECNA : les défis du Représentant Cameroun

A 38 ans seulement, Komguem Magni Apollin est le nouveau responsable-pays de l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar. Il a officiellement pris les rênes de la représentation de l'institution le 17 septembre 2013 à Douala.

Un vent nouveau souffle à l'ASECNA Cameroun. Où beaucoup de défis attendent le représentant nouvellement nommé. En effet, le choix porté sur Komguem Magni Apollin doit combler les attentes ou les hautes idées qui marquent actuellement l'Agence à savoir : « promouvoir un pôle d'excellence spécifique et faire de l'ASECNA le leader africain des fournisseurs de services de la navigation aérienne de qualité ». Ceci se traduit par les deux objectifs stratégiques du Directeur Général, adopté par le Comité des Ministres à Ndjamena, en juillet 2011, à savoir : l'amélioration de la sécurité de la navigation aérienne ; l'amélioration de la gouvernance et de l'efficacité économique de l'ASECNA. « Je peux vous rassurer que la vision du Directeur Général de faire de l'ASECNA « le leader africain des fournisseurs de services de la navigation aérienne de qualité » sera notre credo et ensemble avec mes collaborateurs de Douala, Garoua, Yaoundé et Ngaoundéré, nous y parviendrons. D'ores et déjà, un certain nombre de principes qui constituent des valeurs cardinales, sont en train d'être mises en œuvre à savoir : l'intégrité et la probité morale, l'impartialité, le souci de l'intérêt général, l'équité, le dévouement au travail, le culte de la performance, et le travail d'équipe. Les résultats obtenus se traduisent déjà par une amélioration du rendement individuel et collectif. C'est sur cet acte d'engagement que je voudrais terminer mon propos et vous confirmer que des lendemains meilleurs sont possibles et certains », rassure le responsable de l'ASECNA au Cameroun après son installation.

Profil de l'emploi

Komguem Magni Apollin dirige donc désormais la grande équipe composée de 458 femmes, hommes, ingénieurs, techniciens supérieurs, techniciens, cadres administratifs, et agents de compétences diverses (NA, MTO, IRE) de l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA), représentation du Cameroun. Nommé dans ses nouvelles fonctions le 07 août 2013, par la volonté d'Amadou Ousmane Guitteye, Directeur Général de l'ASECNA, Apollin Kom-

guem Magni succède à Frédéric Mbotto Edimo, aujourd'hui Directeur Général de la Cameroon Airlines Corporation (CA-MAIR-CO). La hiérarchie de l'ASECNA se réjouit du Cameroun qui met toujours à sa disposition des cadres supérieurs émérites. « Hier, c'était à monsieur Frédéric Mbotto Edimo, ingénieur des arts et métiers, Représentant sortant, aujourd'hui, c'est à monsieur Apollin Komguem Magni, ingénieur de l'aviation civile diplômé de l'Ecole Africaine de la Météorologie et de l'Aviation civile de Niamey au Niger en 2000, titulaire d'un master spécialisé en exploitation aéronautique et gestion du trafic aérien de l'école nationale de l'aviation civile de Toulouse en France en 2008 », déroule le Directeur de l'Exploitation Technique pendant son allocution d'installation à Douala.

Komguem Magni Apollin est né le 13 juillet 1975 à Douala. Il est marié et père de trois enfants. C'est un ingénieur pétri d'expérience, qui a occupé d'importants postes de responsabilités. Il a été successivement Cadre Navigation Aérienne de 2000 à 2003; chef bureau Exploitation des télécommunications aéronautiques de 2003 à 2006; chef bureau Circulation aérienne 2006 à 2010; Commandant d'aérodrome et chargé du contrôle en route de janvier à juillet 2011 ; Responsable des opérations de juillet 2011 au 07 août 2013. « Tel est l'homme en qui l'ASECNA et le gouvernement camerounais viennent de placer leur confiance. Monsieur Apollin Komguem Magni, féru des rouages administratifs et techniques de notre Agence, arrive à point nommé pour continuer l'œuvre de modernisation de l'ASECNA, outil de coopération aéronautique internationale de ses Etats membres », argumente-t-on pendant la cérémonie de prise de fonction.

Au Cameroun, le personnel de l'ASECNA veille 24 heures sur 24 à la sécurité de la vie dans les aéroports. L'Agence exploite des équipements de communication, navigation, surveillance, géographiquement dispersés sur le territoire notamment dans les localités de Mamfé, Bamenda, Edéa, Mbanga, Ngaoundéré, Douala, Garoua et Yaoundé et gère un énorme patrimoine constitué de bâtiments, véhicules, etc.

Didier Ndengue

UNIVERSITÉ INTERNATIONALE BENGONO TOURÉ GÉNEVIEVE



THE BENGONO TOURE GENEVIEVE INTERNATIONAL UNIVERSITY.

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

.....

UNIVERSITE BENGONO TOURE GENEVIEVE (UIBTG)

ACCORD DE CRÉATION ET D'OUVERTURE N° 11/04619/N/MINESUP/DDES/SAC/EBM DU 22 SEPTEMBRE 2011

CAMPUS A SITUÉ À LA RUE CEPER FACE LION'S CLUBS; CAMPUS B SITUÉ À MVOG MBI FACE ANCIENNE SONEL. B.P. ; 11618 YAOUNDÉ



CAMPUS DE MVOG MBI

ADMISSIONS AU TITRE DE L'ANNEE ACADEMIQUE 2013 - 2014

SYSTEME
LICENCE - MASTER- DOCTORAT
CYCLES BTS / DSEP - INGENIEUR

COURS DU JOUR ET DU SOIR



CAMPUS DE LA RUE CEPER

BANQUE, FINANCE ET ASSURANCES ;
COMPTABILITÉ ; CONTRÔLE ET AUDIT ;
MASTER OF BUSINESS AND ADMINISTRATION ;
FISCALITÉ ET STRATEGIES ;
MANAGEMENT DES PROJETS ;
MARKETING ET TECHNIQUES COMMERCIALES ;
COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES ;
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ;
GESTION DU PATRIMOINE ;
INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE ;

SCOL. 400 000 F CFA

NOS SPÉCIALITÉS

GÉNIE MINIER ET PÉTROLIER ;
ARCHITECTURE ET URBANISME ;
GÉNIE CIVIL ; GÉNIE CHIMIQUE ;
GÉNIE INFORMATIQUE ET TÉLÉCOM ;
GÉNIE ELECTRIQUE ;
INDUSTRIE D'HABILLEMENT ;
COSMÉTIQUE ET ESTHÉTIQUE ;
HÔTELLERIE ET RESTAURATION ;

SCOL. : 400 000 ET 520 000 F CFA

DROIT PUBLIC ET DROIT PRIVÉ ;
DROIT MINIER ET PÉTROLIER ;
COMMON LAW ;
SCIENCES POLITIQUES APPLIQUÉES ;
PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ;
CAPACITÉ EN DROIT ET ÉCONOMIE ;
ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE ;
ASSISTANT DE DIRECTION ;
SECRETARIAT BUREAUTIQUE ;

SCOL. 400 000 F CFA



DIPLOME REQUIS OU ÉQUIVALENT

BACCALAURÉATS DE L'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL,
TECHNIQUE, GCE A LEVEL, ET DIPLOMES
UNIVERSITAIRES POUR LES DIFFÉRENTS
NIVEAUX DE FORMATIONS

INSTITUT SUPÉRIEUR DE MÉDECINE ET DES SCIENCES DE LA SANTÉ

ANNÉE PRÉPARATOIRE DE SANTÉ ;
SCIENCES BIOMÉDICALES ;
SCIENCES INFIRMIÈRES ;
RADIOLOGIE MÉDICALE ;
SANTÉ PUBLIQUE ;
KINÉSITHÉRAPIE ;
ANALYSES BIOMÉDICALES ;
MAINTENANCE BIOMÉDICALE ;



Retrouvez - nous sur Facebook

COMPOSITION DU DOSSIER/ CONCOURS SUR ÉTUDE DE DOSSIER

- UNE DEMANDE MANUSCRITE ADRESSÉE AU CHEF DE L'ÉTABLISSEMENT
- UNE PHOTOCOPIE SIMPLE DE L'ACTE DE NAISSANCE ;
- UNE PHOTOCOPIE DES DIPLOMES ET DES RELEVÉS DE NOTES REQUIS POUR CHAQUE SPÉCIALITÉ
- UNE FICHE D'ENREGISTREMENT / PRÉINSCRIPTION (DISPONIBLE AU LIEU DE DÉPÔT)
- UNE ENVELOPPE A4 PORTANT L'ADRESSE COMPLÈTE DU CANDIDAT ET 04 PHOTOS 4X4
- FRAIS D'ENREGISTREMENT ET DE PRÉINSCRIPTIONS (30 000 F CFA) NON REMBOURSABLES



CYCLE DE FORMATION

CYCLE BTS / DSEP, 2 ANS
CYCLE LICENCE (L1, L2, L3), 3 ANS
CYCLE INGENIEUR, 5 ANS
CYCLE MASTER (M1, M2), 2 ANS
CYCLE DOCTORAT (D1, D2, D3), 3 ANS

Une Université au service
du développement

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES
DE LUNDI À SAMEDI ENTRE 08H ET 15H
AU CAMPUS B MVOG MBI

CONTACTS: (+237) 33 16 82 00 / 33 61 61 28 / 74 61 48 54 / 97 68 56 42 - E-MAIL : uibtg01@yahoo.fr - website : www.uibtg-oneglobe.org

SOUS LA DOUBLE TUTELLE ACADÉMIQUE DES UNIVERSITÉS D'ÉTAT : UNIVERSITÉ DE BAMENDA ET UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉ

MALABO, EN GUINÉE ÉQUATORIALE

Quand le pétrole rend xénophobe

L'idéal communautaire en Afrique centrale s'arc-boute sur l'euphorie des revenus de l'or noir au pays d'Obiang Nguema Mbasogo. Voyage au cœur d'une île où l'exclusion exerce au mieux l'infini de ses fantaisies.

Malabo, ce 17 octobre 2013. Il flotte, actuellement, dans les petites rues du quartier Las Palmas, un air frais et serein. Des effluves de la vieille Guinée équatoriale se dégagent des belles demeures que des conceptions nouvelles remanient chaque jour. Un riche citoyen s'est même fait construire une folie : une copie en miniature du Capitole de Washington. A l'orée de cette île, des embarcations jettent l'ancre, vomissant sur la ville des marchandises et des hommes ressortissants du Cameroun, du Nigéria, du Togo... De fait, l'argent circule au grand marché. Cela se comprend dans ce milieu où se vendent ou s'achètent des pagnes de tous les coloris et de tous les dessins, des téléphones de toutes les tonalités, des parfums de toutes les teintes, des boissons de toutes les nuances et de tous les degrés. Au pied d'un arbre, hurlent et brailent des enfants à l'adresse d'un albinos qui tape dans un ballon de football. La conversation entre amis attire leur attention. Le français, pas très courant à cet endroit, est une marque étrangère. « Cameroneses, camero-neses... », lancent les gamins, dans une sorte d'opéra inattendu. Innocentes paroles enfantines... Peut-être. Mais un indice. Ce que clament ces petits, leurs

copains le disent aussi. Eux-mêmes répètent certainement les mots de leurs parents. A la vérité, à Malabo, les étrangers sont « étiquetés », malgré le discours officiel.

Par un moyen ou par un autre, des citoyens d'autres pays africains arrivent ici. Un petit pas dans la confiance, un petit pas dans la méfiance. C'est en s'aidant de ces deux échasses que beaucoup se hissent vers l'intégration dans la ville. Depuis avril 2010, un petit restaurant propose, au quartier Las Palmas, de délicieuses spécialités camerounaises. Ouvert par Alice Djensi, 39 ans, camerounaise mariée à Norbert, un gabonais. Elle est aux fourneaux et son époux fait le service. « L'affaire génère plus de 150 000 francs cfa mensuellement », se félicite, en cachette, Alice. Des bénéfiques engrangés par un étranger, il n'est visiblement pas de bon ton d'en parler. Aussi, s'entoure-t-on d'un coussin de précautions. Sinon, on file à la grotte sur la piste qui s'étire vers l'océan pour « examen de situation », à moins qu'on ait, des « amis » dans les cercles de la sécurité. Pratique originale et à peine clandestine : « tout le monde, même les autorités, tout le monde est au courant », indique un nigérian. Avec le soupçon difficilement vérifiable d'exécutions extrajudiciaires.



Une vue de Las Palmas, à Malabo

Huit mois plutôt, ce dernier avait été emprisonné pour avoir servi une bière non glacée à « un équato ». « Je n'avais jamais vu pareille torture auparavant... On nous faisait manger des insectes et on nous forçait de nous mettre à genoux sur du verre cassé... Et puis on arrachait toutes nos économies ». Pendant la dernière semaine de septembre, rapporte un congolais, une valse de militaires bubi (ethnie majoritaire à Malabo) a procédé à une chasse à l'homme. Chaque jour, à des heures irrégulières, l'ambiance était trop bruyante et trop grossière. « Les équato » réclamaient le départ de tous ceux dont le statut paraissait « flou »,

avec l'onction d'une armée peu soucieuse du droit humanitaire. Confidences régulièrement entendues parmi les étrangers trouvés sur place : ici, pas de jouissance goûtée en commun. « Les habitudes à Malabo sont telles que le plus frivole motif ou la survenance de quelque importun ôte toute la sympathie des équato. Ils estiment qu'on vient nous procurer des richesses à partir de leur pétrole ». Traduction, le parfum de l'or noir ne s'accommode pas de ridicules mélanges ou partages avec les étrangers. Bien plus, il est un accro ravageur qui met en lumière un problème plus profond : « On clairotte la richesse au détriment de

l'idéal communautaire ». Le département de la propagande de Guinée équatoriale relativise la xénophobie ambiante sous le couvert des pics de production pétrolière (580 000 barils par jour). Et ce n'est pas le moindre des paradoxes dans une ville à la croissance démographique vertigineuse (3,6% en 2011 selon le FNUAP) et dans laquelle l'engagement opérationnel d'un bataillon de l'exclusion est imposé à l'échelle d'un pays. En effet, Pour A. Djensi, « l'enjeu dans ce contexte est moins de sécuriser le pays que de mettre un frein à la libre circulation des biens et des personnes annoncée en janvier 2014 ». Et à lire la presse locale, cette échéance ne semble pas à l'ordre du jour. « Courtisée par les grandes puissances, écrit La Novoya Gazeta, la Guinée équatoriale n'accueillera plus des étrangers oisifs ». En lieu et place de la libre circulation des biens et des personnes, le journal annonce pour 2014, « un sérieux lifting orienté vers les étrangers diseurs de bonnes aventures, marchands de serpents et autres charlatans ».

Jean-René MEVA'A AMOUGOU,
à Malabo

INTÉGRATION

Guinée équatoriale, le dernier obstacle à la libre circulation

Le pays du président Teodoro Obiang Nguema Mbasogo recourt à des manœuvres dilatoires pour repousser la mise en œuvre d'une décision prise par les chefs d'Etat de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac) en juin 2013.

Selon toute vraisemblance, la libre circulation des personnes ne sera pas effective dans tout l'espace Cemac dès janvier 2014. La faute, pressent un fonctionnaire communautaire, au dilatoire de la Guinée équatoriale. Son inquiétude niche dans ces trois lignes glissées dans l'avant-dernier paragraphe du communiqué final ayant sanctionné la 25^e session ordinaire du Conseil des ministres de l'Union économique de l'Afrique centrale (Ueac) tenue le 23 septembre 2013 à Libreville au Gabon. «... Le Conseil a recommandé la convocation urgente d'une réunion ad hoc des ministres en charge des questions d'émigration, en vue d'examiner les modalités de mise en œuvre de la décision des chefs d'Etat généralisant la libre circulation dans l'espace communautaire ». D'après des indiscretions fiables, cette rencontre qui devrait se tenir en novembre prochain dans la capitale gabonaise est une initiative de la Guinée équatoriale. A la surprise générale, souffle un participant à cette 25^e session ordinaire du Conseil des ministres de l'UEAC, la délégation équato-guinéenne a posé comme préalable à la libre circulation la mise en œuvre de la feuille de route consensuelle sur cette question adoptée en... 2005. « Les chefs d'Etat de la Cemac, constatant que l'application de cette feuille de route traînait, ont remédié aux pesanteurs en décidant de la libre circulation des personnes à partir de janvier 2014 au cours de la session extraordinaire de leur conférence le 14 juin 2013 à Libreville. Comme jouant avec le temps, la Guinée équatoriale a attendu trois mois avant l'entrée en vigueur de cette mesure historique pour remettre sur la table un problème déjà résolu », s'énerve une source de cette manœuvre dilatoire. Un fin connaisseur des atteroiements de l'intégration en zone Cemac s'émeut d'autant moins que ce n'est pas la première fois que les chefs d'Etat décident de la libre circulation dans la sous-région. Il rappelle que le 22 décembre 1972 déjà, la conférence des chefs d'Etat de l'Udeac, ancêtre de la Cemac, avait déjà pris la même décision sans qu'elle soit suivie d'effets, comme plus tard l'acte additionnel sur la libre circulation pris le 29 juin 2005.

Le dernier Etat réfractaire à l'intégration

La libre circulation dans tout l'espace communautaire à la date fixée par les chefs d'Etat apparaît d'autant plus improbable que M. Ali Bongo Ondimba, le président gabonais, devrait, au cours de leur Conférence ordinaire

prévue en décembre prochain, passer le témoin à M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, chef d'Etat équato-guinéen, à la présidence de la Cemac. Surtout que la posture de ce dernier sur tout ce qui concerne l'intégration a toujours brillé par son ambigüité. Jusqu'en septembre 2013, ce pays n'avait pas, avec la République centrafricaine pour des raisons évidentes, reversé sa quote part de la Taxe communautaire d'intégration (TCI), cruciale au fonctionnement et au financement des projets menés par les institutions communautaires. Dans le budget 2014 de la Cemac évalué à 99,7 milliards de FCFA, la TCI doit l'alimenter à hauteur de 49,4 milliards de FCFA. Or, se rappelle une source au sein de la Commission de la Cemac, « lorsque la Guinée équatoriale pilotait le Programme dédié des réformes institutionnelles de la Cemac, elle faisait toujours partie des premiers pays à verser la TCI ». Et le Conseil des ministres de l'Ueac du 23 septembre l'a félicitée pour la construction en cours des résidences des députés communautaires. Si la Guinée équatoriale et le Gabon ont longtemps nourri la réputation de deux pays réticents à la libre circulation des personnes, en exigeant un visa à tout ressortissant d'un autre Etat désireux d'entrer dans leurs territoires, la position de ce dernier pays a évolué depuis l'arrivée au pouvoir de M. Ali Bongo Ondimba. « C'est un président plus jeune, et qui, croit savoir un proche collaborateur, mesure mieux les vertus de l'ouverture. Bien que la population gabonaise dans sa quasi-majorité nourrisse encore beaucoup de préjugés et d'inquiétudes, on le sent déterminé à faire évoluer les mentalités et à donner un véritable souffle à l'intégration ».

Une disposition que la Guinée équatoriale est encore très loin d'épouser. Pour d'aucuns, elle apparaît aujourd'hui comme le pays le plus réfractaire à l'intégration. Qui semble même cultiver la xénophobie comme d'autres l'hospitalité. Abus et mauvais traitements ainsi sont le lot quotidien des originaires des autres pays en règle ou pas. Peu importe le nombre d'années passées sur le sol équato-guinéen, pour un rien vous êtes au pire abattu comme cette Camerounaise en 2012. Ou, au mieux, dépossédé de tout bien avant rapatriement. Le cas de cet autre Camerounais vivant en Guinée équatoriale depuis... 1947 et expulsé en 2001, laissant derrière lui dans ce qu'il considérait désormais comme sa vraie patrie plantations, véhicules, maisons. En somme le fruit de toute une vie.

Quand M. Obiang Nguema Mbasogo sollicite la solidarité africaine

Il arrive pourtant souvent au président équato-guinéen de solliciter la solidarité africaine. Traqué par les ONG, la Justice hexagonale et pris en grippe par les médias internationaux au sujet de biens mal acquis, à ces moments difficiles M. Obiang Nguema Mbasogo a bien mesuré l'intérêt d'une union sacrée des Etats africains. Il ne lésine pas alors à financer un voyage des journalistes africains à Malabo. Dans le sillage de ce séjour, le Conseil africain des médias (CAM) voit le jour le 15 mai 2013. Cette organisation, qui se veut panafricaine, a élu domicile dans la capitale équato-guinéenne et n'a personne d'autre que le président Teodoro Obiang Nguema Mbasogo comme président d'honneur, poursuit comme objectif « la promotion d'une image positive de notre continent » pour servir de « contrepoids à une certaine presse occidentale qui ternit l'image de l'Afrique ». De là à penser que le CAM a justement vu le jour pour servir de caisse de résonance ou polir l'image et la réputation écornées du satrape au pouvoir à Malabo depuis... 1979, il n'y a pas loin de la coupe aux lèvres. Car, en temps ordinaire, la meute de journalistes accueillis dans la capitale équato-guinéenne aurait eu tout le mal du monde à s'y rendre. Un ancien journaliste du quotidien privé camerounais Mutations muni d'une invitation en bonne et due forme de la Beac à se rendre aux festivités marquant les 40 ans de la banque centrale de la Cemac à Malabo en novembre 2012 a ainsi été rudoyé, le personnel de la représentation diplomatique de Yaoundé lui exigeant une lettre du ministère équato-guinéen des Affaires étrangères. Pour toute démarche, l'usager n'est pas admis dans l'enceinte de son ambassade à Yaoundé : il est reçu à la guérite. Les tracasseries sont telles, que pour un diplomate en poste depuis plusieurs années dans ce petit Etat pétrolier, il vaut mieux envisager un voyage dans un pays occidental que d'essayer de se rendre en Guinée équatoriale.

Dominique Mbassi

Article publié dans le Journal Repères, numéro 343

A la suite des problèmes enregistrés au cours de l'impression de la dernière édition de votre journal, la Rédaction vous propose ici, dans de bien meilleures conditions de lecture, votre Supplément Afrique Centrale. Tout en s'excusant pour ces désagréments, le Directeur de Publication et tout le personnel du Bimensuel INTEGRATION vous remercient pour votre confiance.

Par lettre circulaire du 17 juillet 2013, le Président de la Commission de la CEMAC fixait les orientations générales de la politique budgétaire et les dispositions pratiques devant guider l'élaboration dudit budget. A la suite de la réception des projets des budgets des Institutions, les conférences budgétaires ont été organisées du 05 au 07 août 2013 à Douala. Ces conférences ont permis d'arrêter des prévisions budgétaires sur la base des arbitrages tenant compte des besoins exprimés et de la spécificité de chaque structure. L'actuel budget, qui s'inscrit dans le cadre des directives du cadre harmonisé des finances publiques en zone CEMAC, adoptées en 2011, vise à conférer davantage de transparence et d'efficacité aux activités de la Communauté. Ce budget a pour ambition de mieux faire correspondre les ressources de la Communauté avec l'exécution de ses missions.

Le niveau de mobilisation des ressources de la Communauté pour l'exercice 2014 est tributaire du contexte macroéconomique dans lequel évolue les Etats membres de la CEMAC. La croissance économique devrait y connaître une accélération en 2014, après un ralentissement observé en 2013. Le taux de croissance du PIB avoisinerait les 5,4 % en 2014 contre les 2,9 % estimés en 2013. Sur cette base, les prévisions de recettes ont été arrêtées à la somme de 99,2 milliards de francs CFA réparties en :

- Ressources ordinaires (TCI) estimées à 49 milliards de francs CFA correspondant à 49,3 % des ressources de 2014 ;
- Ressources extraordinaires (subventions des partenaires au développement estimées à 46,9 milliards plus le Fonds Spécial d'Intégration estimé à 3,7 milliards de francs CFA affecté au FODEC.

Compte tenu du retour à l'équilibre entre les ressources et les dépenses, ces dernières ont été estimées à 99,2 milliards de francs CFA. En voici la répartition.

Budget 2014 de la Cémac : la répartition des enveloppes

RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE ET DES CAPACITÉS DE LA COMMISSION ET DES INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES : 17,12 MILLIARDS DE FRANCS CFA

Dans cette rubrique, il y a notamment l'audit et suivi de la gouvernance des institutions, organes et institutions spécialisées de la Cémac. Le chantier du Programme des Réformes Institutionnelles (PRI) de la CEMAC, intitulé « *Audit des comptes et suivi de la gouvernance des Institutions, Organes et Institutions Spécialisées de la Communauté* », a été lancé par la Conférence des chefs d'Etat de la CEMAC le 10 janvier 2010 à Bangui. La mise en œuvre effective de ce chantier a démarré en 2012. En effet, le Conseil des Ministres de l'UEAC a adopté le 13 novembre 2012 les termes de référence s'y rapportant. Cette adoption a permis, à



ce jour, de franchir les étapes ci-après :

(i) la transmission par la Commission de la CEMAC, à la BEAC et à la BDEAC, des TDRs susmentionnés, en leur demandant de faire publier par leurs services compétents l'Avis à Manifestation d'Intérêt pour le lot 4 ;

(ii) la publication, à partir du 19 avril 2013 de l'Avis à Manifestation d'Intérêt pour les lots 1, 2 et 3 dont la date limite avait été fixée au 11 juin 2013 ;

(iii) la signature de la Décision du Président de la

Commission de la CEMAC portant création d'une Commission ad hoc chargée de l'évaluation des offres en vue du recrutement des cabinets.

(iv) Le dépouillement, par la Commission ad hoc, des vingt-quatre (24) offres réceptionnées à la date butoir fixée et l'établissement d'une liste restreinte constituée de sept (07) cabinets. Chacun de ces sept (07) cabinets est destinataire d'une demande d'offre technique et financière dont les résultats de l'évaluation feront l'objet d'une proposition à l'autorité contractante, en l'occurrence le Conseil des Ministres de l'UEAC.

EXÉCUTION ET RATIONALISATION DU PER : 17,4 MILLIARD DE FRANC CFA

La Commission a organisé à Douala, du 7 au 9 août 2013, un Atelier sur le Programme Economique régional (PER). Cette rencontre visait à réactiver l'intérêt de l'ensemble des acteurs sur la problématique de l'actualisation du PER, en vue de sa mise en cohérence avec les différents plans nationaux de développement, de la facilitation des mécanismes de son exécution, de son financement ainsi que de son évaluation, de la prise en compte des contraintes liées à l'environnement économique international actuel.

L'Atelier a permis de mettre en évidence un certain nombre de ca-

rences se rapportant notamment : à la fragilité des fondements théoriques et à la faible justification du séquençage du PER ; à la faible prise en considération de la question du financement du PER ; à l'absence totale des indicateurs de repères, ainsi que des mécanismes de suivi-évaluation ; à la double incohérence temporelle et stratégique du PER avec les programmes nationaux de développement (PND) ; à l'absence de prise en compte des évolutions conjoncturelles récentes ; au défaut d'appropriation du PER par les principales



parties prenantes. Au regard de ces carences, il ressort la nécessité d'une relecture du PER à travers une mobilisation des ressources humaines de la sous-région, sur la base d'une expertise avérée de la connaissance du contexte socioéconomique et politique de la zone.

Pour y parvenir, quatre étapes ont été identifiées. Primo : la constitution d'une équipe d'experts qui sera associée aux fonctionnaires de la CEMAC pour définir les termes de référence devant faire apparaître la méthodologie, l'échéance, le profil des consultants à recruter, les résul-

tats attendus, etc. Secundo : le recrutement d'une équipe chargée de conduire l'exercice de relecture du PER, suivant une approche de préférence régionale. Tertio : la rédaction du premier draft du PER ajusté dans une perspective de la CEMAC des peuples. Quarto : la restitution. La Commission de la Cémac est appelée à assurer l'exécution rapide et complète des résolutions de cet atelier telles que présentées, suivant un calendrier et à respecter. Elle est aussi invitée à finaliser l'étude relative au Fonds Emergents et à entreprendre des initiatives pour appuyer les Etats qui sont avancés dans l'exécution des projets du PER.

CÉLÉBRATION DES GRANDS RENDEZ-VOUS : 1,4 MILLIARDS DE FRANC CFA

2014 sera surtout l'année de la célébration des grands rendez-vous : les cinquante ans du processus de



l'intégration de la zone CEMAC ; le 20ème anniversaire d'existence de la CEMAC ; la coupe de la Cémac, etc.

RENFORCEMENT DE LA COMMUNICATION : 1,8 MILLIARDS FCFA

Le renforcement de la communication et de la promotion du concept « la CEMAC des peuples » seront accentués en 2014. La nouvelle stratégie de communication de la Cémac sera implémentée en 2014. L'objectif est de donner une plus grande visibilité aux différentes activités de la Commission, afin de mon-



trer à tous et à chacun son utilité et sa nécessité dans le vivre ensemble. En perspectives, la Commission travaillera davantage avec les mass-médias, non sans négliger les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

RENFORCEMENT DES PARTENARIATS ET LA MOBILISATION DES RESSOURCES EXTÉRIEURES À HAUTEUR DE 46,9 MILLIARDS FCFA, PLUS LE FONDS SPÉCIAL D'INTÉGRATION ESTIMÉ À 3,7 MILLIARDS DE FRANCS CFA AFFECTÉ AU FODEC.

La Commission mettra à profit l'année 2014 pour le renforcement des partenariats et la mobilisation des ressources extérieures. L'enjeu : consolider l'image de la Communauté. Ce qui passera par un dialogue plus nourri avec les partenaires, en l'occurrence la France dans le cadre de la convention de financement « *Aide budgétaire globale* » et l'acte de rétrocession de l'« *ABG* ». En effet, dans le cadre du soutien au Programme Economique Régional de la CEMAC (PER/CEMAC), le Trésor de la République Française, à travers l'Agence Française de Développement (AFD), a mis à la disposition de la Commission de la CEMAC depuis l'année 2010, une subvention annuelle dite « *Aide Budgétaire Globale (ABG)* » d'un montant de 20

Millions d'Euros soit 13,1 Milliards F CFA.

La clé de répartition de cette subvention est la suivante : 20% de la subvention, soit 4 Millions d'Euros ou 2,6 Milliards F CFA logés à la Commission de la CEMAC, sont destinés au financement des études de faisabilité des projets d'infrastructures de transport et d'énergie ainsi que du Programme de Renforcement des Capacités de la Commission ; 80% de la subvention, soit 16 Millions d'Euros ou 10,5 Milliards F CFA logés à la BDEAC sur la base de la rétrocession, sont affectés au financement des programmes et projets du PER, en l'occurrence les travaux des projets d'infrastructures de transport et d'énergie.



A ce jour, deux (2) Conventions de financement ont été signées entre la Partie Française et la Commission de la CEMAC. La subvention de première convention a été décaissée et est en cours de mise en œuvre, tandis que celle de la deuxième convention n'a pas encore été décaissée.

La réunion tripartite CEMAC/BDEAC/Partie Française, tenue du 04 au 05 juillet 2013 à Brazzaville, a permis de faire le point de la mise en œuvre de la convention 2010 et d'obtenir les conclusions suivantes, entre autres :

- le bilan de la mise en œuvre de la convention 2010 fait ressortir un faible taux d'engagement de 21% à la

Commission de la CEMAC et de 40,5% à la BDEAC. Les deux Institutions doivent renforcer leur capacité en vue d'une mise en œuvre efficiente de ladite convention ;

- la clé de répartition de la subvention, à savoir 20% pour la Commission de la CEMAC et 80% pour la BDEAC, reste applicable pour les conventions 2011 et 2012. Elle pourra évoluer pour les prochaines conventions en fonction du taux d'engagement ;

- Les critères de sélection des projets nécessitent d'être révisés. A cet effet, la création d'un comité d'identification des projets éligibles au financement de l'ABG a été jugée opportune. La Décision n° 062/CEMAC/C/P du 15 juillet 2013 créant ledit comité est jointe en annexe.

Budget 2014 de la Cémac : la répartition des enveloppes

LES DÉPENSES DE TOUTES LES INSTITUTIONS, ORGANES ET INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES DE LA COMMUNAUTÉ : 35,4 MILLIARDS FCFA

En 2014, il est par exemple annoncé la rationalisation des quatre institutions spécialisées que sont l'Eied, l'Ista, l'Issea et l'Ief- Pôle régional. L'adoption par le Conseil des Ministres de l'UEAC le 22 juillet 2012, des termes de référence de l'étude sur les modalités de rationalisation des quatre Institutions Spécialisées (EIED, ISTA, ISSEA et IEF-Pôle Régional), a permis

de réaliser les étapes suivantes :

(i) La publication, à partir du 23 avril 2013 de l'Avis à Manifestation d'Intérêt ;

(ii) La décision du Président de la Commission de la CEMAC portant création d'une Commission ad hoc chargée de l'évaluation des offres de recrutement

d'un consultant en vue de la réalisation de l'étude sur les modalités de rationalisation des quatre (04) Institutions Spécialisées de la CEMAC ;

(iii) Le dépouillement, par la Commission ad hoc, des dix-sept (17) offres réceptionnées à la date butoir fixée et établissement d'une liste restreinte constituée de huit (08) cabinets.

A l'issue des présentes assises, chacun de ces huit (08) cabinets sera destinataire d'une demande d'offre technique et financière dont les résultats de l'évaluation feront l'objet d'une proposition à l'autorité contractante, en l'occurrence le Conseil des Ministres de l'UEAC.

DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ COMMUN : 24,8 MILLIARDS FCFA

Ce développement se fera, entre autres, à travers l'opérationnalisation de la libre circulation des personnes, adoptée à Libreville le 14 juin 2013, lors de la dernière conférence des chefs d'Etat de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale. Le développement du marché commun passera également par le Cadre harmonisé des réformes des finances publiques en zone Cémac. En effet, suite à l'adoption en octobre 2010, des six Directives du cadre harmonisé de gestion des finances publiques, la Commission de la Cémac a poursuivi le déroulement du plan d'actions de mise en œuvre des dites Directives.

Cette mise en œuvre est censée s'étaler de manière progressive sur une dizaine d'années, et tenant compte des capacités de chaque Etat à conduire les réformes qu'entraînent ces Directives. Toutefois, les législations et réglementations nationales devront être mises en conformité avec les dispositions des Directives avant la date butoir du 31 décembre 2013.

Au titre de l'année 2013, les actions réalisées à ce titre par la Commission de la CEMAC ont porté sur :

- l'organisation d'une tournée de dissémination des Directives et de sensibilisation aux enjeux et implications de la réforme que ces Directives comportent. Cette tournée a bénéficié de l'appui des principaux partenaires techniques et financiers, à savoir : le Département des Finances Publiques du FMI, AFRITAC Centre, la Banque mondiale et le Pôle - Stratégie de Développement et Finances Publiques - du Centre Régional du PNUD de Dakar ;
- l'évaluation de la capacité technique des administrations pour la bonne conduite des réformes ;
- la traduction des Directives dans les autres langues officielles de la Communauté que sont l'Anglais, l'Arabe et l'Espagnol en vue de faciliter leur appropriation par tous les Etats membres a été réalisée.



Le marché de vivres

Il convient cependant de relever que l'étape de la Guinée Equatoriale a été reportée à deux reprises par les autorités équato-guinéennes pour raison d'incompatibilité d'agendas. L'étape de la Centrafrique, quant à elle, n'a pas pu se tenir en raison des événements récents survenus dans ce pays.

Afin de garantir le succès de cet important chantier, la Commission de la CEMAC sollicite l'appui des Autorités nationales et particulièrement, les Ministres en charge des Finances des Etats membres, pour accélérer le processus de réforme. Ce processus doit commencer par la transposition fidèle et intégrale des Directives dans les corpus juridiques nationaux et s'achever avant le 31 décembre 2013

L'Indice harmonisé des prix à la consommation des prix (Ihpc) en zone Cémac participe aussi à la mise en place du marché commun. Le Projet d'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation des Etats Membres de la CEMAC (projet IHPC-CEMAC) s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Statistique Régional adopté par le Conseil des Ministres de l'Union Economique de l'Afrique centrale en décembre 2007. Le Fonds Statistique mis en place par ledit Conseil est l'outil d'exécution

de ce programme.

L'objectif du projet IHPC-CEMAC est de permettre le suivi harmonisé de l'inflation aussi bien au niveau des Etats membres de la CEMAC qu'au niveau régional. Outre l'inflation, ce projet intègre les méthodologies d'élaboration d'autres indicateurs, notamment ceux de pauvreté.

Le coût du projet est évalué à 2 936 019 800 FCFA. Une convention de prestation de service a été signée à cet effet entre la Commission de la CEMAC et l'Observatoire Statistique et Economique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT) en septembre 2009. Le Projet devait démarrer en décembre 2009, mais il a été reporté en raison des difficultés de bouclage du financement. Depuis avril 2012, l'Union Européenne dans le cadre du Programme d'Appui au Commerce et à l'Intégration Economique (PACIE) a libéré sa quote-part de financement de 2,7 millions d'Euros, soit 1 874 045 250 FCFA.

Le démarrage de ce projet envisagé en janvier 2014 reste conditionné par le déblocage de la première tranche de la quote-part du financement de la Commission d'un montant d'environ 935 millions de Francs CFA. A cet effet, elle compte sur le soutien habituel des Gouvernements des Etats membres

pour la réalisation de cet important projet.

L'examen groupé des politiques commerciales des Etats de la Cémac membres de l'Omc est aussi une avancée vers le marché commun. Dans le cadre du suivi de sa Politique commerciale commune (PCC), la Commission de la CEMAC a organisé, du 29 au 31 juillet 2013 à l'OMC à Genève, le premier examen groupé des Politiques commerciales des Etats de la CEMAC membres de l'OMC.

Cet examen a porté essentiellement sur l'évaluation par les autres membres de l'OMC, des performances de la région en matière d'environnement socio-économique, de Politiques et pratiques commerciales et dans le domaine des politiques sectorielles en vue d'assurer la transparence, le respect des délais et la coordination de la politique commerciale commune. Il visait donc à garantir un meilleur suivi de la mise en œuvre des instruments de la politique commerciale commune.

Au terme de cette rencontre, les recommandations suivantes ont été formulées :

- veiller à la compatibilité du Tarif Extérieur Commun (TEC) avec les consolidations faites par les Etats membres auprès de l'OMC ;
- apporter une solution per-

tinente à la question de la double taxation, corollaire de l'absence de libre pratique ;

- accélérer le processus de rationalisation des deux Communautés Economiques Régionales (CEMAC et CEEAC) ;

- veiller à l'application effective et de manière uniforme du TEC par les Etats membres de la CEMAC ;

- prendre des dispositions nécessaires pour la simplification des procédures douanières et de transit en vue de réduire le temps de main levée des marchandises et renforcer la libre circulation des marchandises dans la sous-région ;

- prendre les dispositions nécessaires de nature à favoriser le développement du volume des échanges intra-communautaires.

En marge de cet examen, la délégation de la sous-région a eu des séances de travail avec Monsieur Pascal LAMY et Madame Valentine RUGWABIZA, respectivement Directeur Général et Directrice Générale Adjointe de l'OMC et les Missions permanentes des pays de la CEMAC à Genève. Au cours de la séance de travail avec les missions permanentes, il a été relevé le manque d'effectif ainsi que l'insuffisance des budgets alloués pour assurer de façon efficace leurs missions auprès de l'OMC et des autres instances des Nations Unies à Genève.

Il a également été mis en exergue la faible représentation des ressortissants de la CEMAC aux postes de responsabilité à l'OMC et dans les autres instances du système des Nations unies à Genève.

S'agissant particulièrement des postes de responsabilité à l'OMC, notamment celui de Directeur Général Adjoint qui est actuellement vacant, il y a nécessité d'une action coordonnée, solidaire dans l'intérêt de la sous-région, afin qu'une candidature unique se dégage au sein de la CEMAC.

RECHERCHES ET SANTÉ

Un vaccin antipaludique découvert au Gabon

Après plusieurs preuves d'efficacité, le candidat-vaccin RTS,S mis sur pied grâce aux travaux conduits au Centre de recherches médicales de Lambaréné (CERMEL), et dans six autres pays africains, à l'initiative de MVI PATH et du laboratoire GlaxoSmithKline (GSK), est presque apte à l'intégration dans le programme de lutte contre le paludisme de l'Organisation mondiale de la santé.

Les résultats témoignent de son efficacité. Après 18 mois d'essais, le candidat-vaccin RTS,S produit des effets encourageants dans la lutte contre le paludisme sur les jeunes enfants et nourrissons. C'est le fruit de plusieurs années de recherche de solution à une maladie historique qui dévaste les vies humaines dans le monde. En effet, le paludisme fait 660 000 morts par an en Afrique. Les victimes de ce mortel fléau sont majoritairement des enfants. Dans les recherches de solutions d'éradication définitive de cette pandémie, la découverte du RTS,S tombe à pic. Il a été testé sur 15.460 enfants depuis 2009 au Gabon et dans six autres pays d'Afrique (Burkina-Faso, Ghana, Kenya, Malawi, Mozambique, Tanzanie - onze centres de recherche au total). « C'est le premier vaccin contre la malaria », affirme un porte-parole de GSK qui se félicite de cet aboutissement au bout de 26 années de recherches intensives. « Durant les tests, le vaccin a permis de réduire de 46% le nombre de cas chez les enfants vaccinés entre 5 et 17 mois (âge de la 1^{re} injection, sur 3 au total) et de 27% chez les nourrissons de 6 à 12 semaines (âge de la 1^{re} injection, sur 3 au total), sur une période de 18 mois. En octobre 2013, GSK et PATH-MVI révèlent les données du suivi des enfants traités, 18 mois après la troisième injection : efficacité de 46% contre les accès palustres dans le groupe des 5-17 mois et efficacité de 27% dans le groupe des 6-12 semaines, ceci alors que ces groupes utilisaient respectivement à 78% et à 86% les moustiquaires imprégnées », indique le document de présentation du vaccin qui permet au système immunitaire de se défendre contre le parasite du paludisme (*Plasmodium falciparum*). Il est destiné à empêcher l'infection, la crois-



sance et la multiplication du parasite dans le foie, avant que celui-ci ne puisse repasser dans le sang, infecter des globules rouges et provoquer les signes cliniques de la maladie. Créé en 1987, le RTS,S présenté le 10 octobre 2013 à Libreville au Gabon, est actuellement le plus avancé en développement clinique, à l'échelle mondiale. Il voit le jour grâce aux scientifiques travaillant dans les laboratoires de GlaxoSmithKline (GSK). « Les premières étapes du développement clinique ont été réalisées en collaboration avec le Walter Reed Army Institute for Research. En janvier 2001, GSK et PATH Malaria Vaccine Initiative (MVI), à laquelle la Fondation Bill & Melinda Gates avait fait une donation, ont conclu un partenariat public-privé en vue de développer le candidat vaccin RTS,S pour les nourrissons et les jeunes enfants vivant dans les régions d'Afrique subsaharienne où le paludisme est endémique », indique-t-on lors de la conférence de presse au pays d'Ali Bongo Ondimba.

Une priorité gabonaise

L'Etat gabonais apporte un soutien sans faille aux efforts des chercheurs du CERMEL (Centre de recherches médicales). Le chef de l'Etat Ali Bongo On-

dimba avait annoncé, à l'occasion du centenaire de l'hôpital Albert Schweitzer en juillet 2013, la création à Lambaréné du premier centre international universitaire de recherche et de santé du Gabon. Cet outil multipolaire intègre le Centre de recherches médicales CERMEL installé à proximité de l'hôpital Schweitzer, dans la concession administrée par la Fondation internationale Schweitzer. Selon le chef de l'Etat gabonais, « le processus de Lambaréné est une avancée majeure dans l'identification de la malaria, avec des spécialistes sur le terrain et en parfaite cohérence avec notre stratégie sur la santé, notamment pour les Centres Hospitaliers Universitaires. » GSK compte demander une autorisation en 2014, à l'Agence européenne du médicament, afin que l'OMS (Organisation mondiale de la santé) puisse recommander l'utilisation du vaccin dès 2015, en tant « qu'élément additionnel, et non de remplacement » aux méthodes existantes de prévention (moustiquaires...). En cas de commercialisation, GSK s'engage à vendre le vaccin au prix coûtant, majoré de 5% qui seront réinvestis dans la recherche.

Didier Ndengue

RCA : le Conseil de sécurité déçoit la France

Comment Paris n'a pas eu des Nations unies le soutien financier et logistique au profit de la MISCA.

Les pays de la sous-région, et tout autre pays membre de l'Union Africaine, vont « en temps utile » appuyer la Mission Internationale de Soutien à la Centrafrique (MISCA). Le Secrétaire Général de l'ONU Ban Ki-moon est chargé de présenter au Conseil de sécurité « des options détaillées pour un soutien international à la MISCA, y compris sa transformation éventuelle en une mission de paix de l'ONU, sous réserve que les conditions sur le terrain le permettent ».

Pour Charles Armel Doubane, ambassadeur de RCA à l'ONU, « cette résolution répond parfaitement aux attentes de mes compatriotes », a-t-il déclaré avant de continuer : « la RCA qui était oubliée est maintenant devant les projecteurs ». Le gros déçu dans l'affaire, c'est Gérard Araud, ambassadeur de France à l'ONU. L'on se souvient qu'en marge de la 68^e Assemblée Générale de l'ONU en septembre dernier, la situation en RCA a été à l'origine de trois réunions. A chacune de ces réunions, où l'on remarquait la présence de Ban Ki-moon, la France avait porté le cas centrafricain au Conseil de sécurité de l'ONU. Tant tous les intervenants à ces meetings en marge de l'AG alarmaient de la « somalisation de la RCA ». Paris espérait une résolution en faveur d'un soutien financier et logistique de la MISCA par la communauté internationale. Et le volet financier tant souligné ne sera jamais abordé par la résolution 2121. « La France ne va pas faire en RCA ce qu'elle a fait au Mali, où elle a répondu à une urgence », a-t-il dit avant de révéler que son pays fera passer son contingent militaire à Bangui de 450 hommes à 700. Juste ça. Pour le Conseil de sécurité de l'ONU, ce qui se passe actuellement en RCA, s'appelle : « effondrement total de l'ordre public ». Et c'est cette situation-là qui est à l'origine de « la détérioration considérable de la situation sécuritaire et l'aggrava-

tion des tensions intercommunautaires » dans ce pays. A l'origine de ce désastre? Pardi, le coup de force des rebelles armés de la Seleka. Ces hommes partis du Nord ont en effet réussi à chasser François Bozize du pouvoir. Et depuis le 18 août dernier, Michel Djotodia se réclamant à la tête de la Seleka, à prêté serment comme le président de la transition.

Mais, rien n'a changé en RCA.

Fabius à Bangui

A en croire Laurent Fabius, le ministre français des affaires étrangères, en visite à Bangui le 13 octobre dernier, « la RCA a connu, dans le passé, des situations graves, très graves. Mais jamais la RCA n'avait connu une situation aussi dramatique ». Depuis qu'ils sont maîtres à Bangui, les hommes de la Seleka se livrent à des assassinats, pillages et tant d'autres exactions qui causent des milliers de déplacés à l'intérieur du pays, et des milliers de réfugiés dans les pays voisins. Aujourd'hui, des milices se réclamant de l'autodéfense surgissent ça et là dans le pays. Le Conseil de sécurité a, une fois de plus, condamné « la prise de pouvoir par force de la coalition Seleka le 24 mars dernier. Et le Conseil de sécurité a exigé que la Seleka et les autres milices déposent immédiatement les armes ». Ceci afin de permettre l'acheminement de l'aide humanitaire aux populations en RCA. Le Conseil de sécurité a également décidé de renforcer le mandat du Bureau des Nations unies pour la consolidation de la paix en RCA. Ce mandat prévoit concrètement un appui à la mise en œuvre du processus de transition, en facilitant la mise en œuvre du processus électoral. En plus de la prévention des conflits et l'assistance humanitaire, ainsi que la stabilisation des conditions de sécurité.

Celestin Ngoa Balla, à New York

Et voici les troisièmes journées de l'intégration en Afrique centrale

Du 21 au 25 octobre 2013 à Douala capitale économique du Cameroun, les agences du système des Nations Unies, la CEMAC, la CEEAC, les institutions spécialisées, la BAD, la présidence dédiée du Comité de Pilotage de la Rationalisation des Communautés Economiques Régionales en Afrique Centrale (COPI/CER-AC), les acteurs du secteur privé et de la société civile feront le point sur l'appui du système des Nations Unies et des autres partenaires à la mise en œuvre du programme de l'Union Africaine et du NEPAD, ainsi que sur les progrès réalisés dans le processus d'intégration régionale en Afrique Centrale. En effet, la Commission Economique pour l'Afrique (CEA) a convié ces institutions et les administrations nationales des dix Etats membres de la CEEAC à trois réunions successives. Il s'agit de la cinquième session du Mé-

canisme Sous-Régional de Coordination de l'appui du Système des Nations Unies aux Programmes de l'Union Africaine et du NEPAD en Afrique Centrale (MSRC), de la réunion ad hoc du groupe d'Experts sur la rationalisation des outils d'intégration du marché de la CEMAC et de la CEEAC, et de la troisième édition des Journées de l'Intégration en Afrique Centrale.

Pour la 5^{ème} session du MSRC qui se tiendra du 21 au 22 octobre, il s'agira de faire le bilan de l'exécution du premier Programme Commun Indicatif (PCI) 2010-2012 et d'adopter le deuxième Programme 2013-2015 élaboré sur la base des propositions faites par les parties concernées. Un rapport préliminaire sur l'exécution du 1^{er} PCI, préparé par la CEA indique que sur les 96 activités ou groupes d'activités programmés, 54 ont été réalisés, soit un taux d'exécution de 56,3%. Il s'agit de projets dans les do-

maines du développement des infrastructures, la gouvernance, la paix et la sécurité, l'industrie, le commerce, l'accès aux marchés, l'agriculture et la sécurité alimentaire, la science et la technologie, la lutte contre VIH/SIDA, l'emploi, la formation, et le développement des cadres institutionnels.

Quant à la réunion ad hoc d'experts sur la rationalisation des outils d'intégration du marché de la CEEAC et de la CEMAC qui se tiendra les 23 et 24 octobre, il s'agira de faire un état des lieux du processus d'harmonisation des instruments de coopération commerciale des deux Communautés Economiques Régionales (CER) et leur état de mise en œuvre. Des recommandations pratiques sont attendues pour l'accélération du processus d'harmonisation et la mise en œuvre desdits instruments. Enfin, la troisième édition des Journées de l'Intégration en Afrique Centrale qui

aura lieu le 25 octobre portera sur le thème « Libre circulation des personnes et droit d'établissement en Afrique Centrale ». L'objectif général de la manifestation est de mieux faire connaître le processus d'intégration de la sous-région et son état d'avancement. L'objectif spécifique est de réunir les principaux acteurs de l'intégration régionale pour débattre de la problématique de la libre circulation des personnes et du droit d'établissement en Afrique Centrale afin de proposer des solutions pour accélérer l'application des textes communautaires. Ceci est d'autant plus pertinent, compte tenu de l'adoption par la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC le 25 juin 2013 à Libreville, de l'acte additionnel portant suppression du visa pour tous les ressortissants de la CEMAC circulant dans l'espace communautaire à partir du 1^{er} janvier 2014.

►► Suite et fin
de la page 3

Cette double incapacité des États d'ici et de là-bas confortent ceux qui pensent que la communauté internationale n'a pas encore pris la vraie mesure des nouveaux phénomènes migratoires en ce début de XXI^{ème} siècle, où l'on accepte néanmoins que les cerveaux fuient comme ils veulent ; que les capitaux circulent d'un pays à l'autre sans visa ; que les armes de tous calibres circulent librement d'un théâtre d'opération à l'autre ; que les narcodollars voyagent dans les plus luxueux avions en première classe ; que les services secrets américains écoutent, épient et voient qui ils veulent grâce à la géo localisation globale ; que les accords de partenariat économique ne portent que sur les matières premières et les produits et pas sur les migrations des consommateurs et des producteurs ; et que les produits finis des entreprises brisent toutes les barrières tarifaires dans une recherche effrénée de débouchés. L'ingénierie et la compassion humanitaires ne suffisent plus dans un monde où les migrants sont associés de façon libre à l'insécurité : insécurité physique des nationaux du pays d'accueil, insécurité physique de leurs propres personnes, insécurité du travail, insécurité des consciences et de la foi, insécurité alimentaire, etc. Il y a lieu d'appeler les gouvernements africains à plus de regard sur la situation de pauvreté partagée qui caractérise les populations africaines en butte à tant d'indécence indigence. Il y a, dans cette problématique migratoire, une interpellation forte en direction de l'Union africaine pour qu'elle sauve les peuples d'Afrique de l'errance ; au moment où tous les jeunes d'Afrique semblent avoir appris par cœur la formulation de l'article 12(1) du Pacte international de 1966 relatif aux droits civils et politiques qui dispose : « toute personne est libre de quitter n'importe quel pays, y compris le sien ». Au moment, enfin, où les effets pervers des transferts reçus des africains de l'étranger entretiennent l'illusion qu'il y a quelque chose d'utile à aller galérer sans visa à Paris, Londres, Rome, Bruxelles ou New York.

Essomba Bengono
Engelbert

POUR LA HUITIÈME ÉDITION DE YA-FE

Yaoundé autrement en décembre 2013

Dans l'optique d'agrémenter le décor festif de la fin d'année 2013, l'évènement culturel le plus couru de Yaoundé va connaître de grands aménagements.

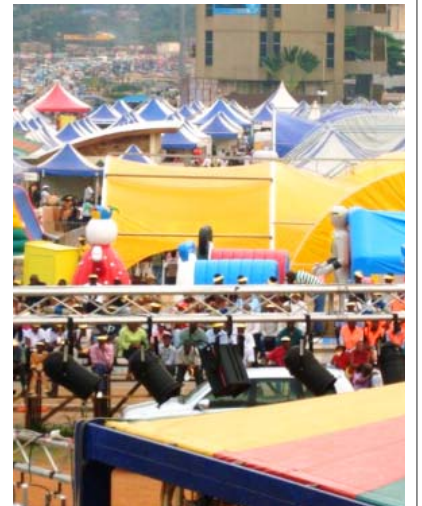
Yaoundé sera à nouveau en fête. Tous les citoyens de toutes les provenances, les étrangers qui se trouvent dans la capitale camerounaise durant les fêtes de fin d'année et tous les amis de cette belle capitale sont attendus du 14 décembre 2013 au 1er janvier 2014 au Boulevard du 20 mai. Pour la huitième édition, « on entend apporter une valeur ajoutée à cet évènement inscrit dans l'agenda de nombreuses familles », a déclaré Pierre Zumbach, le directeur de YA-FE 2013 au cours d'un point de presse. Ce qui est nouveau, c'est d'abord l'espace supplémentaire mis à disposition au Boulevard du 20 mai par le haut patron de YA-FE, monsieur le Délégué du gouvernement auprès de la communauté urbaine de Yaoundé. Gilbert Tsimi Evouna a également ordonné un décaissement de 20 millions de francs pour accompagner les préparatifs. Cet oxygène permet que le concept initial de YA-FE prenne toute sa dimension en tant que grand rassemblement festif, pour

les fêtes de fin d'année, au cœur de la capitale du Cameroun. Ceci se décline en des espaces de jeux : jeux d'adresse et de société, certains avec concours, jeux de manèges pour tous les âges. Pour le comité d'organisation, l'accent est mis cette année sur la qualité et la diversité des spectacles, organisés en partenariat avec l'Institut français du Cameroun. Chaque soir, le public se délectera de nombreux arts, sur le grand podium en plein air, de grands concerts, mais aussi le théâtre, la danse, l'humour, avec en l'occurrence le groupe « Noël en Marionnette », qui produit des spectacles de marionnettes ; le cinéma au cours duquel le public découvrirra de grands films internationaux et de nouvelles créations, sur grand écran de 20m2, etc. Le tout animé, grâce aux partenaires sponsors de YA-FE, par une large palette d'artistes, de vedettes, mais aussi de jeunes talents.

Nouvelles attractions

Pour les plaisirs de la table, des

points snack et boissons, éparpillés sur le site, seront disponibles. Aussi, annonce-t-on, la grande nouveauté du GRAND CAFE avec ses mille places assises sous un immense chapiteau jamais encore déployé, avec des restaurateurs partenaires, des plats et des boissons pour toutes les bourses. D'autres attractions surprises sont en vue sur une scène ouverte en permanence. Un espace de bonnes affaires, animé par les commerçants de Yaoundé, des autres villes du Cameroun, où l'on se retrouve dans la convivialité réputée des Yaoundéens. Pour jouer ensemble, manger et boire ensemble, écouter et voir les artistes camerounais, faire de bonnes affaires auprès de nombreux commerçants, avec des produits de circonstances à des conditions exceptionnelles. Sans oublier de grandes entreprises camerounaises associées pour la première fois à YA-FE. La manifestation, rappelons-le, est organisée sur un plan non lucratif, mais pour l'intérêt général avec la mobilisation de toutes



Yaoundé en fête

les bonnes volontés, dans la convivialité et la sécurité, sous le haut patronage de monsieur le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté urbaine de Yaoundé. Cette année, près de 20 000 visiteurs sont attendus.

Jean-René MEVA'A AMOUGOU

CHANTIER DU PORT EN EAU PROFONDE DE KRIBI

Reprise des indemnités après le toilettage du fichier

Ce qu'il faut retenir de la treizième session du Comité de pilotage des travaux de construction du port de Kribi.

Satisfecit du Comité de pilotage à propos de la nouvelle tournure que prennent les travaux sur le site de Lolabé. Où les travaux de la treizième session du Comité de pilotage viennent de ce tenir. Six points étaient inscrits à l'ordre du jour de cette session. Les assises présidées par le secrétaire général des services du Premier ministre, Louis Paul Motaze, portaient sur l'adoption du compte rendu de la session du 28 décembre 2012, la présentation de l'état d'avancement général du projet (par composante) au 30 septembre 2013 ; la présentation de l'état d'exécution du budget 2013 au 30 septembre 2013 ; la présentation des travaux réalisés par CHEC ; les perspectives (mise en service du port général, sélection des partenaires privés, deuxième phase du port général) et les divers. Au terme des travaux qui ont duré quatre heures, Louis Paul Motaze s'est confié à la presse. Pour le secrétaire général des services du Premier ministre, « la reprise du paiement des indemnités, après plus d'une année d'interruption, a repris le vendredi 20 septembre 2013, sur la base du décret n°2013/7402 du 05 août 2013, modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2010/3312/PM du 30 novembre 2010, portant indemnités des personnes victimes d'expropriation et/ou de destruction de biens dans le cadre des travaux de construction du Complexe industrialo-portuaire dans le département de l'Océan ». A ce propos, le ministre Louis Paul Motaze a invité les populations riveraines bénéficiaires des indemnités à en faire bon usage. Il a par ailleurs déploré l'intrusion dans les fichiers, d'une catégorie de personnes au profil de natif douteux. Le toilettage, a-t-il indiqué, était urgent et nécessaire. S'agissant de l'harmonisation effective de la méthodologie de suivi des travaux par la Mission de contrôle technique, l'assistance à maîtrise d'ouvrage et l'Unité opérationnelle, M. Motaze relève que cela a



Louis Paul MOTAZE président les travaux

permis de rattraper le retard au niveau des études et de l'organisation du chantier de l'entreprise CHEC, avec pour conséquence, l'amélioration de la chaîne de contrôle qualité interne de CHEC, l'amélioration des conditions de travail pour les personnels locaux, notamment les conditions hygiéniques de la base vie, ainsi que les mesures de sécurité sur le site et la relation de communication entre les travailleurs locaux et les chinois. Ce qui porte à 70% le taux de réalisation des travaux à la date du 06 septembre 2013. Au chapitre du lancement des travaux d'aménagement de la route d'accès au site portuaire, ceux-ci sont répartis en deux lots. Lot1 : Pont de la Kienké-Fin grand Batanga soit environ 12,5km, y compris les travaux de réhabilitation des ponts sur la Kienké et sur la Lobe, la réhabilitation d'environ 15,295 km de routes revêtues et l'aménagement d'environ 6,2 km de route non revêtues dans la ville de Kribi. Les travaux sont réalisés par l'entreprise RAZEL. Lot2 : Fin grand Batanga-Port soit environ 21 km dont les travaux comprennent l'aménagement de 15 km de route existante, la réalisation de 6 km de route en travaux neufs et l'aménagement d'un pont de 60m de portée à Eboundja. Les travaux sont réalisés par l'entreprise CHEC et sont en conformité avec le programme.

Jean-René MEVA'A AMOUGOU
à Lolabé-Kribi

CARE-IFA, pour une recherche participative

L'institution a livré sa face cachée au public de Yaoundé.

La promotion de la recherche démographique en Afrique subsaharienne francophone est l'une des missions de CARE-IFA (cellule d'appui à la recherche et à l'enseignement des institutions francophones d'Afrique). A ce titre, la cellule œuvre à la maîtrise l'application et la valorisation des acquis scientifiques relatifs aux méthodes de pointe d'analyse des données par la communauté scientifique. C'est en substance la ligne de force des journées portes ouvertes de CARE-IFA tenues les 9 et 10 octobre 2013 au campus principal de l'Iford à Yaoundé. Selon Firmin Zinvi, assistant de recherche « trois activités principales constituent le cheval de bataille de l'institution : Enseignement, Recherche, Dissémination et valorisation des résultats de la recherche. Nous développons la recherche participative » Dans la rubrique enseignement, CARE-IFA offre des modules de formation spécialisés en méthodes de pointe dans le domaine de la démographie et des sciences sociales. Ces formations s'organisent de façon formelle au sein des Instituts partenaires, mais aussi à travers des ateliers résidentiels ouverts à d'autres chercheurs. Elles portent principalement sur les méthodes suivantes : décomposition, multi-niveaux, analyses longitudinales, SIG (Système d'Information Géographique), exploitation et Analyse des

données des recensements et d'enquête. Le volet recherche, quant à lui, passe par quatre canaux : accompagnement des étudiants de Master dans leurs travaux de mémoire ; animation d'un réseau de chercheurs (une quarantaine à ce jour) pour la production des articles et publications scientifiques de référence en Afrique francophone ; facilitation des chercheurs francophones à l'adhésion et à leur participation aux activités scientifiques des sociétés savantes : UEPA, UIESP, PAA., animation d'une plateforme de collaboration scientifique avec les organisations non gouvernementales et la presse spécialisée sur les questions de population et développement en Afrique francophone. CARE-IFA a été créé par le Panel de l'UIESP pour le renforcement de la formation et de la recherche en Afrique francophone. La cellule fonctionne à l'IFORD dans le cadre d'une convention signée avec l'UIESP. La cellule est dirigée par un coordonnateur (Gervais Belilguisse) qui travaille en étroite collaboration avec le Panel de l'UIESP pour le renforcement de la formation et de la recherche démographique en Afrique. Pour son fonctionnement, la cellule est constituée d'un pôle administratif et d'un pôle scientifique.

Jean-René MEVA'A
AMOUGOU

ABDALLAH CHIDI DJORKODEI

«Le patriotisme qui bouillonne en moi m'oblige d'agir pour mon peuple»

Lire l'intégralité de cette interview réalisée dans le cadre de la 68ème Assemblée Générale de l'ONU à New York où Abdallah Chidi, tchadien exilé aux USA, décrit les maux du régime Idriss Deby avec pour optimisme de voir son pays «briller de mille feux en Afrique et dans le monde entier».

Dites-nous Abdallah Chidi, qu'est ce qui justifie votre situation d'exilé, d'abord au Maroc, puis désormais aux USA?

Je dois dire que j'étais au Maroc en tant qu'étudiant. Puis parallèlement à mes études, au vue de tout ce qui se passe au Tchad comme mal gouvernance, injustice, criminalité, mafia d'Etat, détournements de deniers publics, viols, la corruption galopante, la dépravation des mœurs, etc., j'ai dû sacrifier beaucoup de mon temps pour m'engager non pas en politique mais plutôt dans la lutte pour la démocratie, la promotion des libertés et de la justice sociale, le respect des droits de l'homme, la bonne gouvernance, le sort des étudiants tchadiens restés au pays comme ceux de l'étranger et la formation de haut niveau, etc. Je ne pourrais donc fermer les yeux et se résigner comme un bon nombre de mes compatriotes, le patriotisme qui bouillonne en moi m'oblige d'agir pour mon peuple dont l'histoire rime avec courage et dignité mais qui subit toutes sortes d'atrocités physiques et morales depuis l'arrivée du Dictateur Idriss Deby au pouvoir en décembre 1990. En réalité, nous n'avons pas le choix si nous voulons vivre dans notre pays et éviter le cas Somalien. Et aussi, le rêve et l'optimisme de voir un jour le Tchad, un pays doté de toutes les ressources minières et pastorales, briller de mille feux en Afrique et dans le monde entier. Au Maroc, j'ai échappé de justesse à deux tentatives d'agression pour ne pas dire d'assassinat. J'ai reçu des menaces directes de mort de la part des obligés du régime MPS. Ma famille et mes amis sont également visés. Ainsi, une fois fini mon second cycle au Maroc, j'ai choisi les USA pour continuer ma formation et aussi pour ma sécurité physique. L'Afrique est hélas gangrenée par les lobbys mafieux occidentaux, la franc-maçonnerie et bientôt l'homosexualité. Ces gens ne reculent devant rien pour piller nos ressources et nous maintenir dans la servitude.

Le multipartisme est une réalité au Tchad. Et si on vous demandait de nous brosser le portrait de l'opposition tchadienne ?

Le multipartisme est une réalité au Tchad si vous considérez le nombre pléthorique de partis politiques. Aux dernières nouvelles, il y en a plus de 140! Mais si on regarde un peu leurs activités et mesurer leur représentativité, on s'aperçoit très vite que ce sont des véritables coquilles vides abandonnées dans le grand désert tchadien. Ces partis n'ont une existence que sur le papier, ils sont dépourvus de toute organisation et de moyens matériels et humains. Ils ne participent à une élection que grâce au financement du parti de Deby pour faire croire à une compétition. C'est regrettable. Vous comprenez donc que pour le régime actuel, le multipartisme est plutôt un faire-valoir pour tromper l'opinion internationale sur l'existence d'une certaine démocratie au Tchad mais en réalité il n'y a que le MPS, un parti unique, mieux, un parti d'Etat qui s'accapare de manière grotesque des moyens de l'Etat, s'appuie sur l'administration territoriale pour exister et monopolise les médias publics. En revanche, il y a quelques-uns (pas plus de 5) qui essaient d'exister et de s'opposer politiquement au Sultan Général Président Idriss Deby Itno. Ces partis sont assimilés alors à des rébellions armées et leurs chefs sont traqués comme les opposants politico-militaires qui se battent l'arme à la main contre le régime Deby. Certains ont payé de leur vie, à titre d'exemple: Colonel Abbas Koty Yacoub (ex CEMGA, ancien ministre de transport), Dr. Guetti Mahamat (ex DG de l'Asecna, président du parti PDT), Pr Ibrni Oumar Mahamat Saleh (ex Ministre de Plan, président du parti PLD, chef de l'opposition démocratique), Mamadou Bissau (ancien ministre, SG du parti RDP), Yousouf Togoimi (ex Procureur général, plusieurs fois ministre de la République (justice, défense, intérieur)), Me Joseph



Behidy (vice-président de la ligue tchadienne des droits de l'homme) et la liste des victimes de la démocratie debyenne est longue. Idriss Deby Itno a une conception particulière de la démocratie. Il a déclaré haut et fort et à qui veut entendre lors d'un meeting en 1996 (1ère élection présidentielle) qu'il n'est pas arrivé au pouvoir par un vol d'Air Afrique. Allusion à certains tchadiens de la diaspora qui ont cru à son discours sur la démocratie et les libertés et sont rentrés au bercail pour renforcer l'Etat de droit. Ils ont vite déchanté. Il y a quelques jours, nous mettons en ligne l'interview d'un haut fonctionnaire du ministère des affaires étrangères réfugié en France depuis le mois de septembre 2013, son récit sur la situation politique, économique et sécuritaire du pays est pathétique. L'opposition politique n'a pratiquement aucun espoir pour une alternance démocratique au Tchad.

Que peut, ou mieux, que doit faire l'opposition tchadienne pour une transition dans votre pays ?

L'opposition est totalement désarmée face au système mafieux et brutal de Deby. La justice n'existe pas et cela contribue à la répression de toute voix discordante dans la plus grande impunité. Que vous soyez journaliste, avocat, enseignant, homme d'affaire, député, etc., vous n'échappez pas à la pieuvre des Itno. Les chancelleries restent muettes, la France couvre ces dérives criminelles à travers ses médias français, ses coopérants et surtout ses agents spéciaux et les forces françaises stationnées au Tchad. En 23 ans de multipartisme, Idriss Deby a grillé 3 mandats présidentiels de 5 ans, il a fait sauter le verrou constitutionnel qui limite le nombre de mandats et s'est présenté en 2011 pour la 4ème fois. Il ne fait aucun doute

qu'à ce rythme, il sera élu démocratiquement durant 42 ans comme feu Omar Bongo. Plus grave, la République cède progressivement la place à la monarchie. Le clan Itno s'est accaparé de tous les postes sécuritaires et à ressources financières de l'Etat. La situation est tellement désespérante que l'opposition démocratique se retourne vers la rébellion armée pour espérer un changement de pouvoir au Tchad. Dans un passé récent, plusieurs tentatives ont eu lieu pour former un front commun. Mais c'est sans compter avec la puissante Libye de Khadafi et de la France, parrains du régime Deby, qui ont tout manœuvré pour empêcher la chute du régime impopulaire de Deby. Mais l'espoir est toujours permis car l'opposition politico-militaire se reconstitue au Nord du Tchad à la frontière libyenne. Le MACT (Mouvement d'Action pour le Changement au Tchad) du Dr Ali Ordjo HEMCHI s'agrandit chaque jour. La semaine passée, le Rédacteur en chef du journal l'Observateur au Tchad a été interpellé par la police politique (ANS) et incarcéré pour avoir publié un article sur le bruit de bottes dans le Tibesti. Le pays est sous tension et il suffit d'une brindille pour que le régime Deby brûle des 4 coins du Tchad. Les gesticulations au Mali et en RCA ne trompent que leurs auteurs. Les tchadiens savent de quoi je parle.

On en sait peu ou presque rien sur le quotidien du citoyen ordinaire à l'intérieur du Tchad. Vous nous en parlez ?

Le Tchad est riche de par son histoire, de sa diversité culturelle, de son sous-sol, de ses ressources humaines, un véritable carrefour où tout est possible. Malheureusement, il est administré par des incompetents et des apatrides. Le régime Deby encourage la division, l'incompétence, le griotisme, le détournement de deniers publics, l'impunité, la déprava-

tion des mœurs, etc. Le viol est utilisé comme une arme politique, le clanisme est encouragé, l'injustice sociale, l'insécurité, le clientélisme, ne peuvent qu'engendrer une misère noire. Face à tout cela, le citoyen ordinaire à l'intérieur du Tchad est désarmé, il souffre et vitote dans un environnement transformé en jungle. Un pays où il n'y a pas d'eau potable, pas d'électricité, les hôpitaux sont dans un état piteux, l'inflation zigzague à volonté des commerçants véreux, l'administration est toujours aux méthodes rudimentaires, l'école s'écroule (bac 2013 à 7,5), les affaires plombent sous le faix de la corruption et du clientélisme. Malgré les milliards des revenus pétroliers, l'Etat ne recrute plus, les entreprises ferment et les investisseurs zappent le Tchad et le chômage frappe de plein fouet les jeunes.

En marge de la toute dernière Assemblée Générale de l'ONU, vous avez organisé une marche devant le siège de l'ONU à New-York. Pourquoi cette marche précisément à ce moment-là ? Et quel bilan en faites-vous ?

L'Assemblée Générale de l'ONU est un grand événement, très médiatisé où un nombre important de dirigeants (présidents, chefs de gouvernement, patrons des organisations non-gouvernementales, etc.) y prennent part. C'est donc une immense opportunité pour nous de manifester pour attirer l'attention du monde entier sur la situation apocalyptique du Tchad de Deby. Crier haut et fort tous les maux du régime Deby que j'ai décrit ci-haut. Nous avons réussi à passer notre message à travers cette historique journée. Un message que le peuple américain a pu lire et comprendre, à savoir notre protestation contre le régime MPS et le Gouvernement incompetents d'Idriss Deby, contre sa gestion clanique de l'Etat et sa diplomatie corruptrice qui ternissent l'image et l'honneur du Tchad sur le plan international. Notre satisfaction a été totale, et nous marquerons à tout jamais cette journée d'une belle pierre blanche, car elle restera la journée historique de la contestation contre la dictature, la corruption, l'enrichissement illicite, les tortures et les éliminations physiques au Tchad.

Pendant votre marche, on vous a entendu parler de la crise en RCA. Pourquoi ?

Le peuple centrafricain est un peuple frère, un peuple avec qui nous partageons un certain nombre d'ethnies, de cultures, etc. Il y a des tchadiens qui vivent en Centrafrique depuis la nuit des temps tout comme des centrafricains qui vivent au Tchad. Aujourd'hui, nous relevons que nos compatriotes sont en insécurité et victimes même des violences politiques. Nous sommes très inquiets. Le régime d'Idriss Deby s'ingère de manière absolument inacceptable dans les affaires intérieures de la RCA. De feu le Président Patassé à Bozizé, Deby a pris un malin plaisir à défaire les chefs d'Etat Centrafricain. Nous dénonçons cela car les Tchadiens sont opposés à ces pratiques de banditisme d'Etat. La France doit remettre Deby à sa place, la RCA a le droit de vivre en paix et dans la prospérité.

Vous dites détenir des preuves qui accablent Idriss Deby comme le parrain des rebelles et du nouveau régime en RCA? Pouvez-vous nous donner des noms par exemple ?

Le dictateur Idriss Deby a commencé son plan de déstabilisation de la Centrafrique depuis longtemps. Je ne vous apprend rien en vous disant que la rébellion de Bozizé est partie de Ndjaména : armée, financée et accompagnée par des soldats tchadiens pour renverser le défunt Président Ange Félix Patassé. Bien entendu, la France était complice. Puis ce fut le tour du Président Bozizé et demain Djotodia ou son successeur.

« Le dictateur Idriss Deby a commencé son plan de déstabilisation de la Centrafrique depuis longtemps. Je ne vous apprend rien en vous disant que la rébellion de Bozizé est partie de Ndjaména : armée, financée et accompagnée par des soldats tchadiens pour renverser le défunt Président Ange Félix Patassé. »



Tout cela doit s'arrêter. Avec Deby, l'armée tchadienne est devenue une armée de mercenaires sauvages qui écrasent sans raison les autres peuples. On l'a vu en RDC, au Congo, au Darfour, en Libye, au Mali et en RCA. Cela n'a jamais existé sous ses prédécesseurs. C'est un secret de polichinelle qu'une division de l'armée tchadienne lourdement armée se trouve en RCA aux cotés de la Séléka. Selon mes correspondants en Centrafrique, c'est le Commandant Bahr Sinine Bokhit, neveu du dictateur Idriss Deby, qui est à la tête de cette division de 3.000 hommes.

Qu'est ce qui, selon vous, justifie l'implication d'Idriss Déby dans la crise en RCA, alors qu'il était un homme calme quand le Darfour et ensuite la Libye de Khadafi brûlaient ?

Je pense que vous êtes sous informés sur la crise du Darfour et sur la fin tragique du Colonel Khadafi. Les 18 mouvements armés qui saignent et brûlent les villages du Darfour sont financés, armés, équipés, nourris et soignés par le régime Deby. Les Etats-Unis et les Européens fermaient les yeux sur ce génocide imputé uniquement au régime d'El Béchir juste pour mettre la pression et obtenir la partition du Soudan. Une fois l'indépendance du Sud Soudan acquise, les réfugiés ont été abandonnés à leur triste sort, les médias ont fermé leurs micros, les stars (Angéline Joli, Georges Clooney et même Obama !) ont cessé leur pèlerinage dans les camps de réfugiés des Darfouris à l'Est du Tchad. En réponse à ce soutien multiforme de Deby aux rebelles de Darfour, le Soudan a dû alors armer les rébellions tchadiennes de l'Est qui ont failli renverser Deby en février 2008 n'eût été l'intervention militaire de la France. Après cet échec, les deux pays se sont rapprochés et ont décidé de cesser tout soutien militaire à leurs rébellions respectives. Le Soudan expulsa les chefs rebelles tchadiens et désarma les combattants. Tandis que Deby expulsa vers la Libye le Dr. Khalil Ibrahim et l'élimina plus tard par un bombardement de l'aviation tchadienne. Le tout est joué avec la bénédiction des puissances occidentales. Quand à la Libye de Khadafi, c'est un allié sur du régime Deby. Khadafi a tout donné, tout fait pour Deby qui a réussi à chasser le Président Hissain Habré, celui-là qui empêchait le Guide Libyen de dormir. Lorsque la CNT se révolte contre Khadafi, malgré l'intervention de l'OTAN, Deby a dépêché près de 3.000 soldats tchadiens se battre auprès des hommes de Khadafi. Plusieurs sont morts ou faits prisonniers. Sur Youtube, vous pouvez voir des vidéos montrant des sol-

datés tchadiens avec leur pièce d'identité. Pour la RCA, il s'est trouvé que beaucoup de rebelles tchadiens chassés du Soudan sont intégrés dans les rangs de la Séléka. Bozizé étant un fidèle de Deby, sa chute positionnerait de facto un régime contre le Tchad. Deby constatant la fin du régime Bozizé, change de camp et négocie avec la Séléka qu'il aide à en finir avec son frère et ami Bozizé.

On a aussi vu récemment l'armée tchadienne batailler au Mali. Le Tchad a-t-il vraiment une armée capable de faire autant de guerres à la fois ? Que vise Idriss Déby en se lançant tant de combats ?

Je dois dire que l'aventure maliennne n'est pas une opération militaire majeure pour l'armée de Deby. Les chasseurs français ont considérablement éliminé la force de frappe des djihadistes dans les montagnes maliennes avant que les soldats de Deby aillent les sortir des trous. Certes, c'était une opération difficile, la preuve : les français, les maliens et autres forces de la CEDEAO ont refusé de s'y aventurer. Saluons ici le courage des fils du Tchad. Idriss Deby est à la recherche éfrénée d'une notoriété internationale qu'il n'a réussi à forger en 23 ans de règne sans partage. Son bilan est un tableau noir. Toutes les institutions financières internationales classent le Tchad parmi les derniers pays en matière de développement. Le rapport 2013 Mo Ibrahim publié il y a quelques jours a classé le Tchad à la 51ème/52 position juste devant la Somalie qui n'est plus un Etat depuis 20 ans. C'est ça le régime Deby !

Il faut donc faire du tintamarre pour cacher tout cet échec. Au Mali, c'est 57 milliards de francs Cfa dépensés au frais des contribuables tchadiens. Pourquoi ?

L'autre face cachée de cet engagement épidermique chez Deby (le Bob Denard de la francophonie), c'est la peur bleue d'une armée qu'il a divisée en mille morceaux et prête à le lâcher à la moindre occasion comme en 2005. Vous comprenez qu'au Tchad, il y a deux armées : la garde présidentielle (15.000 hommes, dotés d'un arsenal modernes et puissants, bien nourris et bien payés) et le reste qui survie et expédiée aux quatre coins de l'Afrique.

Il se murmure que la France fait du lobbying pour l'entrée du Tchad au sein du Conseil de Sécurité de l'ONU comme membre non permanent. Un motif de fierté tout de même pour vous ?

Une fierté ? Je ne sais pas franchement ce que ça va changer pour le Tchad. Est-ce que le clan Itno va cesser de kidnapper et

violier des jeunes tchadiennes sans défense ? Est-ce que l'insécurité entretenue va se stopper ? Est-ce que les denrées de premières nécessités seront contrôlées ? Est-ce que l'eau va couler dans nos robinets ? Est-ce qu'il y aura de l'électricité dans notre capitale où la température à l'ombre frôle le 50°C ? Est-ce que le clientélisme sera banni ? Est-ce que les détournés des deniers publics connus seront arrêtés et jugés ? Est-ce que les jeunes diplômés chômeurs trouveront du travail ? Je peux continuer encore et encore à vous lister les containers des maux qui attendent le Sultan Général Président Idriss Deby Itno. Le quotidien du citoyen ordinaire à l'intérieur du Tchad n'en a cure ce fameux poste de membre non permanent au sein du Conseil de Sécurité de l'ONU. Et puis, c'est faux de dire que la France a fait du lobbying pour le Tchad. La vérité est la suivante : il y avait deux postes pour trois candidats : le Nigéria, le Sénégal et le Tchad. Face à ces deux géants, le Tchad n'avait aucune chance. Mais l'argent a encore joué. Le Sénégal de Macky Sall a vendu sa place au Tchad. C'est le Ministre des affaires étrangères Mankeur Ndiaye qui est allé seul rencontrer Deby à son village (900 Kms de la capitale, genre Bgadolite de l'ère Mobutu) pour négocier le désistement du Sénégal. Finalement, il y avait 2 postes pour 2 candidats. Qui ne passerait pas ?

On ne peut ne pas demander votre sentiment sur les déboires judiciaires qui sont du lot de Hissain Habré actuellement.

C'est dommage que tout le monde accepte que ce soit Habré seul qui soit sur le banc des accusés. Qui ignore que Deby et bien d'autres étaient ses collaborateurs ? Et où sont passés les adversaires de Habré ? On doit s'interroger si Habré a fait la guerre tout seul ? Nous suivons de très près ce qui se passe dans cette affaire à Dakar dans ces chambres à Fric et Haine. Je vous rappelle que d'éminents juristes sénégalais ont dénoncé ce Tribunal et l'ont quali-

fié d'anticonstitutionnel. Les avocats de l'ex-Président Habré ont saisi le Conseil Constitutionnel qui doit se prononcer normalement avant la fin de ce mois d'octobre 2013. Je rappelle aussi l'Arrêt de la Cour de justice de la CEDEAO du 18 novembre 2010 qui a interdit au Sénégal d'organiser un procès sur cette affaire qui, faut-il encore le rappeler, a été déjà jugée par les plus hautes juridictions sénégalaises. L'autorité de la chose jugée impose au Sénégal de fermer définitivement ce dossier. Mais hélas, on s'entête à violer les décisions de justice pour des raisons éminemment politiques et affairistes. Des chambres africaines qui fonctionnent avec l'argent d'Idriss Deby, de la France et de la Belgique, tous des ennemis de Habré, il faut vraiment être Sénégalais pour le faire ! Les Tchadiens ne sont pas dupes de ces manoeuvres politiques couvertes du manteau de la justice. Ils le feront savoir tôt ou tard car présentement parler de l'affaire Habré au Tchad équivaut à une tentative de coup d'Etat. HRW, Amnesty, FIDH et leurs succursales la Raddho, la LTDH ne pipent mot sur les crimes du régime Deby et les autres régimes (Tombalbaye, Félix Malloum, Goukouni). Leur silence est coupable et leur ôte toute crédibilité. Ces mêmes Ong de droits de l'homme qui, durant 13 ans, ont crié sous tous les toits qu'il y a 40.000 morts, 200.000 cas de tortures, etc., à l'arrivée, on ne voit rien ! Les Juges des chambres africaines se sont rendus à Ndjaména durant le mois de septembre 2013, ils ont passé leur temps à enregistrer des plaintes. On se demande alors sur quelle base le Président a été enlevé de chez lui, inculpé et incarcéré depuis le 30 juin 2013 ? La défense du Président Habré a toujours gagné et je suis confiant qu'elle triomphera encore et toujours. Dieu est grand.

Interview réalisée par Celestin Ngoa Balla, à New York



www.integrationafrica.org INC

Intégration

LA TRIBUNE DES COMMUNAUTÉS

Votre bimensuel, en vente au

Gabon

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ 1

Clientélisme et corruption autour des soutenances de thèses

Les trajectoires académiques au Cameroun aujourd'hui montrent l'impasse dans laquelle se trouve l'institution universitaire, victime qu'elle est, de toutes les tares sociales. L'Université camerounaise et notamment la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines (FALSH) de l'Université de Yaoundé 1 sont délibérément empêtrées dans de nombreux dysfonctionnements qui empêchent d'être un lieu d'intégration dans la société et dans le monde du travail. La FALSH est de moins en moins compétitive parce qu'incapable de s'adapter aux exigences de qualité et de modernité qui marquent les mutations académiques et scientifiques sur le plan international.

Clientélisme et corruption autour des soutenances de thèses, mercenariat au niveau des « expertises » des travaux de thèses, programmations discriminatoires, sélectives et préférentielles des soutenances par la Commission Scientifique Consultative, ingérence du décanat dans la direction des thèses, constitution des jurys à charge, inertie des autorités rectorales, etc... sont quelques uns des maux que dénoncent certains candidats en attente de soutenance de thèse, victimes des délais anormalement longs (près de cinq ans) pour les uns et des harcèlements de toute nature pour les autres. Ces deux dernières catégories se refusent de se constituer en vache à lait du Tout-puissant-doyen et autres « experts » en quête de gain facile. Voyage au cœur de la mal-gouvernance universitaire aux allures de mafia sicilienne et des illusions de l'excellence académique... Une atteinte grave à l'image de l'université et au projet présidentiel d'Emergence du Cameroun en 2035.

Notre journal ouvre cette enquête qui s'annonce longue, par la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines (FALSH) qui, semble-t-il, est le sol granitique et l'épicentre de ces pratiques amoraux, honteuses et à tout le moins, sociétacides. Une des sorties médiatiques du Philosophe Hubert Mono Ndjana dans Mutations du 08 Août 2013, souligne l'ampleur du phénomène et fonde à raison notre choix primesautière pour trois des départements de la FALSH. Aussi, nos enquêtes sur ce qu'il est convenu d'appeler les « scandales d'intelligence », suivront dans les autres Facultés et Départements de l'Université-mère du Cameroun.

Décryptage, témoignages, dénonciations, manipulations et contre-manipulations, chantage alimentaire, règlements de comptes et prise en otage de certains candidats, intolérance logocide, ... données factuelles et actuelles dans ce dossier. L'éthique universitaire mise à rude épreuve, le patron de l'enseignement supérieur interpellé par rapport à la crédibilité morale de son Département ministériel si immensément endommagé.



1. DÉCANAT : CORRUPTION, NÉPOTISME ET FAVORITISME

1.1. Manipulation des jurys émanant du département de philosophie par monsieur le Doyen de la FALSH, au profit des jurys à charge

Dire que la composition des jurys est l'objet de toute sorte de tripatouillage et de pratiques clientélistes, c'est faire preuve de modération euphémistique ; les faits sont tout à fait accablants. Écoutons un témoignage saisissant de l'ancien chef de Département de Philosophie, par ailleurs philosophe émérite : « Le jury initialement proposé par mes soins a été largement bouleversé. Les membres non philosophes y ont été successivement injectés pour supprimer les philosophes de métier. Un linguiste de l'ENS spécialiste de la langue LAMSO, et un anthropologue de Yaoundé 1, ont opposé des observations absolument rédhitoires et scandaleusement contraires à la méthode philosophique. Le rapport du Professeur ... exige par exemple, dans cette thèse, des questions de recherche, des hypothèses principales et des hypothèses secondaires, des variables dépendantes et des variables indépendantes, les méthodes de collecte et d'analyse, etc. Une thèse de philosophie n'est pas une thèse de sciences sociales ! Dire d'un titre ainsi libellé : The ethical challenges of scientific research with human beings in Africa, qu'il « est vague et non assignable à la philosophie », est le comble même de la subjectivité... » C'est le comble de l'impérialisme méthodologique et de la « vilennie » analytique couplés à une incurie réflexionnelle sublime ; cette pratique du vaudou scientifique dans ce haut lieu du savoir - dont la sacralité était pourtant établie - est devenue la norme dans les Universités d'Etat au Cameroun, en ce qui concerne les soutenances de thèses notamment ; toute chose qui contribue à différer durablement l'idéal de l'Excellence académique professé par le ministre de l'Enseignement Supérieur.

Ce passage de l'excellence à la médiocrité se traduit par l'art de la pratique de peau de bananes et de règlements de compte érigés en systèmes de gouvernance universitaire : « on peut bloquer un étudiant à cause de son encadreur », affirme le Professeur Hubert Mono Ndjana qui conclut dans une autre requête adressée cette fois, au Président de la Commission Scientifique « Une

modification si totale du jury proposé devrait tout de même s'accompagner d'une justification d'ordre académique. Il n'en a rien été. Je la dénonce

en conséquence comme une manipulation intentionnellement arbitraire correspondant au climat de règlements de comptes qui prévaut quelques fois dans certains de nos milieux, qui ne nous honore pas au plan de l'éthique universitaire, et dont nos étudiants ne devraient pas payer les frais. Deux étudiants que je dirige sont en train de subir ce calvaire, de façon identique... La doléance que je présente à la Commission est par conséquent, celle de libérer ces candidats de nos turpitudes bien visibles, qui ont déjà dépassé les délais de procédure, et de laisser les jurys initialement constitués évaluer les candidats ».

Au moment où nous mettons sous presse ce dossier, les deux malheureux candidats et bien d'autres, continuent d'écumer les couloirs du décanat, sans suite, plus d'un an après cette requête de leur encadreur, nonobstant les conclusions du reste positives des experts : « L'administration de la Faculté reste entièrement libre de prendre en compte les présentes observations, et peut-être autoriser la soutenance de cette thèse » (rapport interne) et « je donne mon avis favorable pour la soutenance de cette thèse » (rapport externe). Signalons néanmoins qu'un « Rapport sur les corrections effectuées ... d'après les observations de deux experts consultés par monsieur le doyen » a d'ores et déjà été déposé par leur encadreur.

N'est-ce pas là de manière délibérée, fouler aux pieds l'Arrêté N° 99/0081/MINESUP/DDES du 23 décembre 1999 portant Organisation du Cycle de Doctorat ou Doctor of Philosophy (Ph.D) dans les Universités d'Etat du Cameroun ? Or, quand nous savons que le moment de la soutenance est souvent l'occasion suprême pour le candidat d'apporter des éclaircissements nécessaires pour défendre son projet et la solution proposée, il est tout à fait absurde de soumettre les candidats à cette épreuve de nerfs ; candidats qui par ailleurs, s'acquittent avec compétence et régularité de leurs charges d'enseignements depuis près de 10 ans dans les mêmes classes que leurs experts.

Sur ce constat, il est tentant, au regard de cet acharnement, de conclure d'un projet souterrain d'émasculature socioprofessionnelle de certains candidats ; toute chose par ailleurs attentatoire à la dignité humaine, au moment où les Na-

tions unies demandent aux gouvernements du monde entier de veiller à l'élaboration des plans d'action nationaux pour l'intégration de l'enseignement des droits de l'Homme au niveau universitaire et professionnel.

1.2. Les Jurys à charge ou le règne de la subjectivité

Ce règne de la médiocrité dans la gouvernance universitaire est relayé et implémenté par une « expertocratie » aux qualifications scientifiques douteuses et aux ambitions inavouées : « Affirmer par ailleurs que la thèse manque de problématique, alors que l'Abstract est clair à ce sujet, peut être aussi le signe de la myopie dont souffrent certains experts qui ne croient qu'à l'universalité absolue de leur science d'origine, et qui ont un sentiment seulement négatif quand ils ne la rencontrent pas dans une étude donnée. Descartes, Kant et Hume ont-ils eu besoin des variables dépendantes et des variables indépendantes, ou des méthodes de collecte des données ? Les contemporains comme John Rawls, Karl Popper, Hannah Arendt ou Jürgen Habermas se soucient-ils de cette approche étrange ? » Comme conséquence évidente de cette manipulation, outre les problèmes de délai, il y a les vices de forme académique et méthodologique émanant de l'expert, doublés de subjectivité et visiblement, d'une réelle volonté de nuire le candidat et y allant, ridiculiser et inférioriser le directeur de thèse. Autre incongruité de cette « expertocratie », « on a intercalé une étape entre la rédaction d'un travail académique et la soutenance. Cette étape, c'est l'expertise. En clair, votre œuvre qui a été suivie par un encadreur attiré est néanmoins confié à un autre expert qui doit l'examiner et se prononcer sur son caractère scientifique, sur sa recevabilité, avant même qu'elle ne soit soumise à un jury. Pour une thèse de doctorat, on a recours à deux ou trois experts et les délais d'expertise sont de 06 mois. Et là, chacun y met son temps en fonction des bonnes ou moins bonnes relations que l'expert croit avoir avec l'encadreur. Si leurs relations sont mauvaises, il mettra un ou deux ans pour faire l'expertise pour laquelle il a été requis. Et si vous multipliez la difficulté par deux ou trois experts, vous verrez combien de temps l'étudiant aura perdu ». Il est aisé de constater ici que l'intérêt académique est durablement plombé par le subjectivisme et autres sensibleries somme toute infra-scientifiques, du moins infra-rationnelles. L'expression de la compassion



qu'inspire cette « expertocratie », impose aux autorités rectorales, de donner un contenu précis à cette « expertocratie » et à préciser les compétences et les limites, les interactions et les contradictions, tout en analysant les facteurs de blocage et les éléments géopolitiques susceptibles de freiner un candidat.

1.3. Falsification et rétention des rapports d'expertise positifs

Avec un rapport d'expertise fut-il externe et/ou interne positif, il est de coutume pour la Commission Scientifique Consultative, d'envoyer le candidat aller s'expliquer et se défendre devant un jury conforme à sa spécialité ; ce qui n'est pas toujours le cas pour certains candidats à qui la Commission exige absolument deux rapports positifs. Il s'agit là d'une gestion asymétrique des cas, ce qui ouvre un grand boulevard à la corruption.

Plusieurs thèses sont ainsi prises en otage dans les services du doyen de la FALSH depuis cinq ans. Ce délai paraît en effet exorbitant par rapport aux normes et procédures en matière de soutenance et s'apparente visiblement à une sombre volonté de pénaliser le candidat pour des raisons non académiques. Écoutons à ce propos une attitude d'un directeur de thèse par rapport à cette violation délibérée des normes et procédures « Monsieur le Recteur, je viens respectueusement solliciter auprès de votre haute bienveillance l'autorisation de soutenance de la thèse de Doctorat/Ph.D. de Monsieur ..., dont je suis le directeur et qui a été déposée dans les services de Monsieur le Doyen de la FALSH depuis le mois de Juin 2010, ce qui fait jusqu'à ce jour, une durée de deux années et demie, et donc un record mondial de formalités ».

Comme conséquence de ces délais anormalement longs, on assiste non seulement à un vieillissement des données scientifiques mais encore et surtout à un appauvrissement et à un vieillissement du candidat

quand on sait que le recrutement à l'Université est soumis à soumission à l'obtention préalable de ce sésame ; Ce qui est une injustice très grave qui est une forme de violence s'exerçant sur certains candidats bien identifiés. Ce vieillissement des données a également un impact sur le candidat qui se trouve obligé de renouveler les données ; tout cela a un coût financier énorme. Ceci impacte également sur le système universitaire camerounais inapte à produire une recherche de qualité.

1.4. Ejection et imposition d'un directeur pour un travail déjà en expertise

Pour vérifier cette autre incongruité, il faut signaler que le tout-puissant doyen de la FALSH change les directeurs de thèse à sa guise, empiétant ainsi sur les fonctions de la Commission Scientifique Consultative qui du reste est sous sa coupe réglée. Il n'est que de se référer à cette correspondance de monsieur le doyen adressé à un candidat de thèse « Monsieur, le Professeur Hubert Mono Ndjana, votre encadrant, a récemment adressé une requête à monsieur le Recteur de l'Université de Yaoundé 1 en vue de vous laisser soutenir votre Thèse de Doctorat/Ph.D... Cependant, en vue d'une sortie de crise..., j'ai l'honneur de vous proposer de faire lire votre Thèse par un co-directeur d'expression anglaise et spécialiste de la bioéthique... ».

Il n'est point besoin de signaler que l'imposition unilatérale et non motivée de directeur d'une thèse en voie de soutenance en l'absence de l'avis du directeur et du candidat, participe d'une intention malveillante de bloquer l'avenir d'un candidat en lui soumettant à des délais anormalement longs, question de l'épuiser financièrement et de le décourager ; car le candidat est soumis à l'obligation de payer le nombre d'années supplémentaires d'expertise, en raison de 50 000 francs CFA l'an.

Ces manœuvres de blocage et de



Le rectorat de l'Université de Yaoundé I

dévoilage des échéances de soutenance participent d'une géopolitique de la parenté et de corruption à haute échelle, froidement pensé et mis en œuvre par le système décanal actuel en crise de maintien et/ou d'accès à des positions de juteuses prébendes. Il s'agit là d'une grave atteinte à l'éthique et à la

deontologie universitaire.

2.1. Gestion sélective et discriminatoire des dossiers à examiner.

Certaines thèses avec rapport positif des experts sont mises entre parenthèses au profit des dossiers des candidats jouissant des parapluies et pressions politiques d'une part, et des candidats ayant monnayé auprès du doyen et/ou du Président de la Commission Scientifique Consultative d'autre part.

Il faut aussi souligner l'indifférence complice de la Commission Scientifique Consultative par rapport à la lenteur et même au refus des experts de remettre les rapports dans les délais requis par les textes. Il n'existe hélas pas un mécanisme de contrôle des experts qui ne res-

En conclusion

Alors que le Président de la République a fait de la protection et de la promotion des droits de l'Homme un de ses objectifs constitutionnels, on assiste paradoxalement à une violation flagrante et itérative des droits de l'Homme à l'Université de Yaoundé 1 : « ... la conséquence c'est que si un jour cet étudiant

arrive à soutenir sa thèse en l'état, ça lui causera un sérieux préjudice du fait du vieillissement des données. Du fait également de son propre vieillissement et du dépassement de l'âge limite face aux différents recrutements ».

A cette allure, l'Université reconnue depuis une décennie comme lieu d'excellence et de qualité en matière de formation et de recherche en Afrique n'est-elle pas entraîné de dévoyer cet idéal du fait des pratiques d'un autre âge ? Pratiques qui du reste font de leurs promoteurs de séduisants dinosaures égarés dans la modernité surtout dans sa version postmoderne actuelle ? Aucune personne ne peut se réclamer de la modernité sans s'en émouvoir et essayer d'agir en conséquence face à ce qui constitue, à n'en pas douter, la plus abjecte et la plus flagrante des discriminations sociopolitiques et académiques des sociétés africaines contemporaines. Pour l'homme civilisé, il doit reconnaître que tout ce qui est substantiellement erroné doit désormais être remis au nom de la Science, de la Morale et du Droit.

La FALSH ne peut surmonter sa fragilité administrative congénitale qu'en mettant la science à l'honneur.

Par Rémy Biniou

2. DE LA COMMISSION SCIENTIFIQUE CONSULTATIVE

deontologie universitaire.

2.1. Gestion sélective et discriminatoire des dossiers à examiner.

Certaines thèses avec rapport positif des experts sont mises entre parenthèses au profit des dossiers des candidats jouissant des parapluies et pressions politiques d'une part, et des candidats ayant monnayé auprès du doyen et/ou du Président de la Commission Scientifique Consultative d'autre part.

Il faut aussi souligner l'indifférence complice de la Commission Scientifique Consultative par rapport à la lenteur et même au refus des experts de remettre les rapports dans les délais requis par les textes. Il n'existe hélas pas un mécanisme de contrôle des experts qui ne res-

PROJET DES GRANDES REALISATIONS IFP/CHEC

TECHNICIEN DE VÊTEMENT

Niveau requis : CAP IH, (cas social ou titulaires du BEPC, 3e, 4e année IH), routiniers en couture avec talents.
Le diplômé aura l'aptitude de production qualitative et compétitive, la maîtrise de la coupe et du poste de rassemblement dans la chaîne de fabrication. **Durée :** 24 mois.

CHEF DE CHAÎNE DE FABRICATION

Niveau requis : BT, BTS, BAC IH, ou autres équivalences.
Maîtrise de la fabrication, surveillance de la production en chaîne pour une qualité compétitive. **Durée de la formation :** 24 mois.

CONTRÔLEUR DE FABRICATION

Niveau requis : BT, BTS IH, BP ou les autres professionnels(les) et enseignants en couture en quête de maîtrise méthodologique des gammes de montage en industrie de l'habillement.

A la fin de cette formation, le diplômé a l'aptitude de gérer ou de conduire une unité de production industrielle IF ou de couture sur mesure.
Durée de la formation : 12 mois.

PATRONIER/ GRADEUR

Niveau requis : chef de chaîne de fabrication ;
Le diplômé doit maîtriser la gradation des patronages par l'utilisation du matériel adapté.
Durée de la formation : 12 mois.

COUPEUR MATELASSEUR/ GRADEUR

Niveau requis : chef de chaîne de fabrication.
Le diplômé doit avoir une bonne maîtrise des équipements et des outils.
Durée de la formation : 12 mois.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Inscription : 20000 FCFA
Frais des travaux pratiques : 10000 FCFA
Deux uniformes : 12000 FCFA
Kit matériel : boîte à couture, une paire de ciseaux, 1 mètre ruban, une boîte d'épingles, un paquet d'aiguilles à mains, un dé, un paquet d'aiguilles pour machine à coudre N°14, une craie tailleur, un double décimètre, une règle plate de 60 cm.





**JOURNÉES DE
L'ENTREPRENEURIAT
CHRÉTIEN**

2013

5^{ème}

ÉDITION

**07, 08
et 09
novembre**

À l'Hôtel
de Ville
de Yaoundé

**FORTE
EXPOSITION
GRATUITE**

● ATELIER
● FORUM

**1er
Prix
d'Or**



Les Facilitateurs:

- BOUGNE Dieudonné
(PDG du Groupe BOCOM)
- Charles OMBANG EKATH
(PDG de la Regionale)
- Rogers NFORGWEI
(CEO / NMI Education)
- NGABMEN Hubert
(fondateur de IPONI)
- YOUTA Alain
(DG FODEC - Cameroun)
- NYAMEN Thierry
(DG NTfoods - TANTY)
- KISSO Benjamin
(Dir. Rég./FNE - Littoral)
- CHOUAKE Roméo
(Expert en Motivation)
- Erika LINDOU
(Promoteur des JEC)
- Roland NKEMASONG
(DG de DRIMP Fondation)

THÈME:

**UNE IDÉE
AFFAIRE**

“One Idea, One Business”

www.jec-online.org

Inscriptions: 22 11 49 56 / 79 14 49 88

